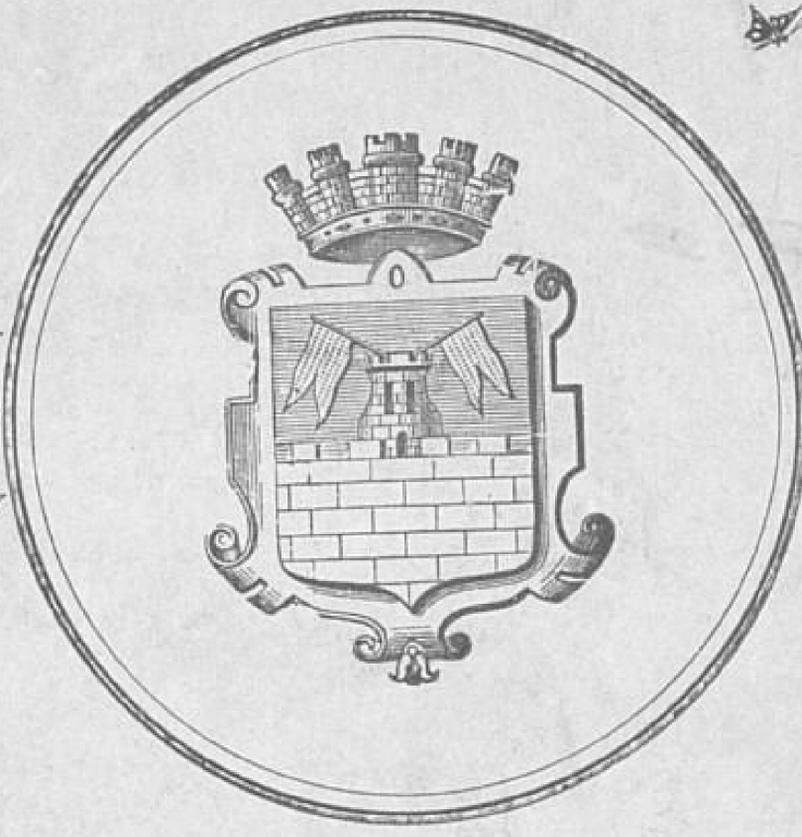


DEPOT LEGAL

Société
L7
1912



GUIDE DU TOURISTE A HAM

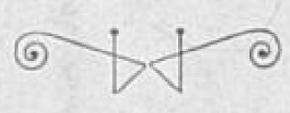


PAR E. BOCQUET, O. 

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE,

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN,

DU COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE NOYON.



Edité par l'UNION COMMERCIALE DE HAM

1912

no L7
k
37683



GUIDE DU TOURISTE

A HAM



8° Lk7

37683

GUIDE DU TOURISTE A HAM



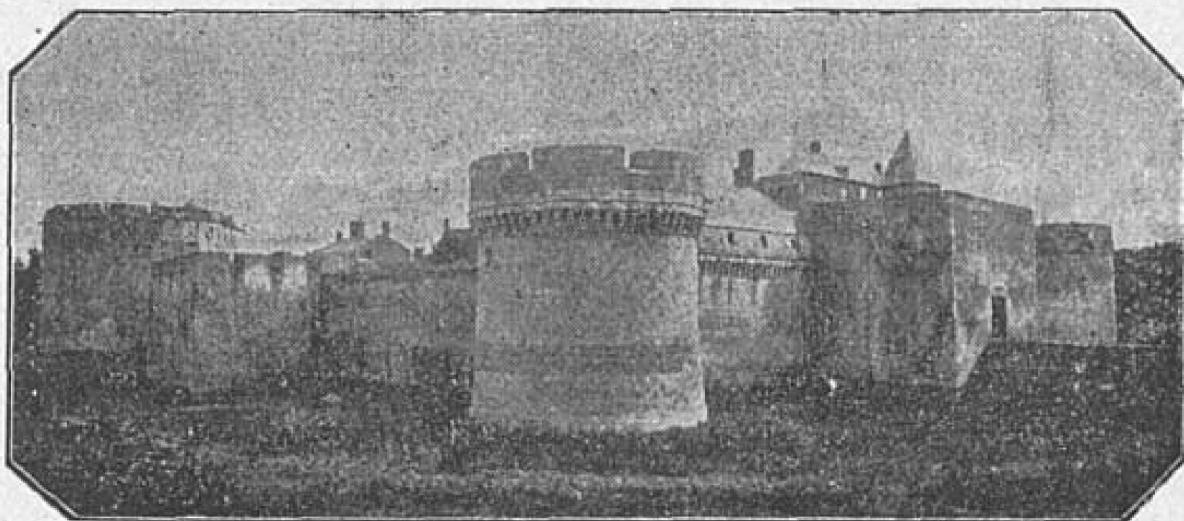
PAR

E. BOCQUET,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE,

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN,

DU COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE NOYON.



Edité par l'UNION COMMERCIALE DE HAM

—
1912



Imprimerie JUNIET-RASSE, Ham

N O M S
DES MEMBRES DU COMITÉ
DE
L'UNION COMMERCIALE
DE HAM



MM. Charles GRONIER, Président.

MUSEUX, Vice-Président.

GALAMAND, Secrétaire.

CASSEL, Trésorier.

MM. AUBERT, Membre.

BAZIN »

JUNIET »

LACROIX »

NOËL »

NOUVIAN »

POITTE »

RICHET »

ROUSSEL »

SERRA »

VIDAL »

WALBERT »

AVANT-PROPOS

Pourquoi Ham n'aurait-il pas son " GUIDE DU TOURISTE ", puisque cette publication existe pour beaucoup de petites villes qui offrent bien moins d'intérêt que la nôtre, au point de vue historique ou archéologique ?

Nous avons essayé de résoudre la question en publiant cette modeste brochure, pour laquelle nous sollicitons l'indulgence du public...

Nous ne prétendons pas refaire l'Histoire de Ham, après MM. Charles Gomart, Elie Fleury et Ernest Danicourt, qui nous ont donné deux ouvrages intéressants et fort documentés !

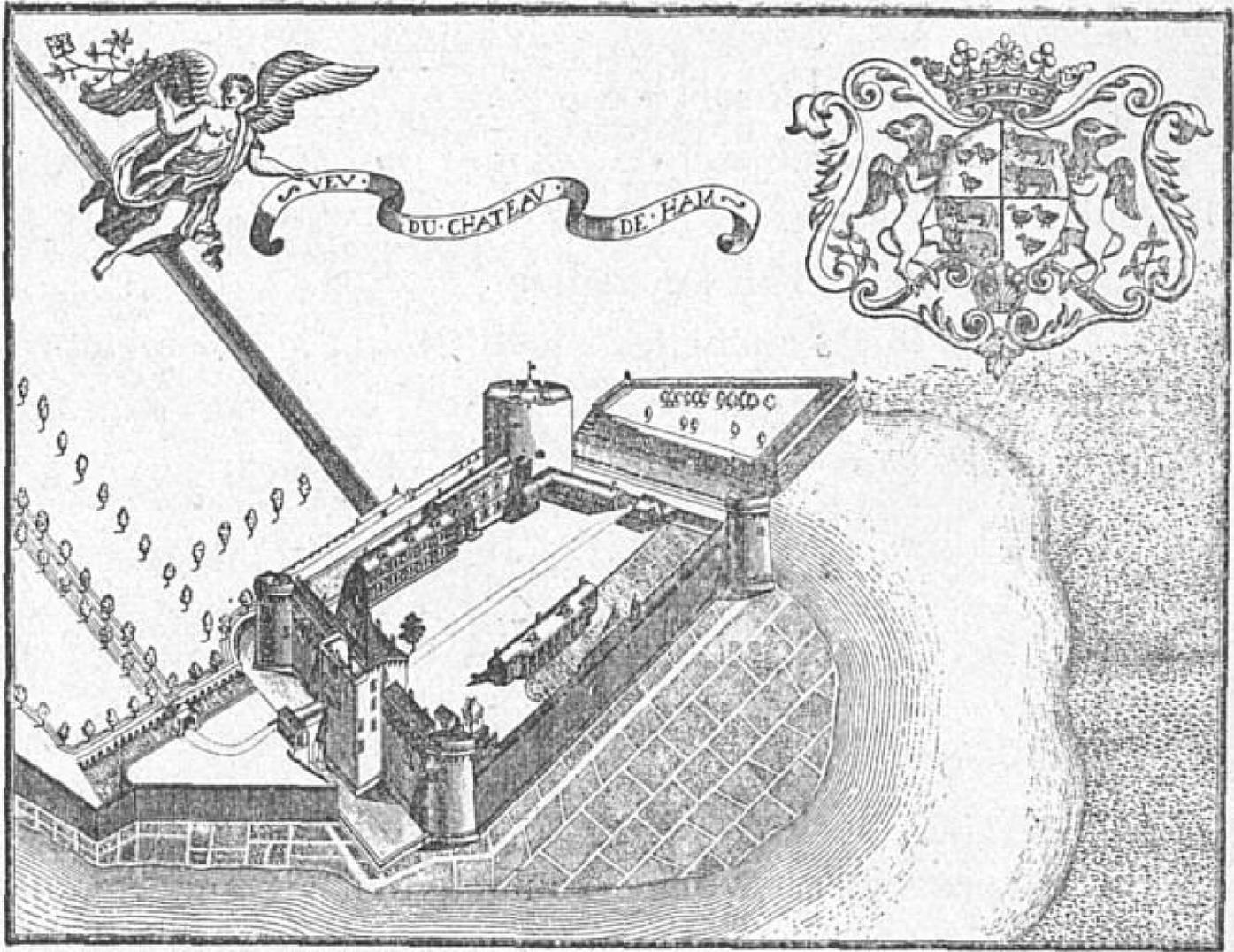
Il nous faudrait pour cela un gros volume, peu pratique pour le touriste amateur qui aime à être renseigné rapidement et exactement, sans vouloir se livrer à une profonde étude historique.

Notre seule ambition est de faire connaître — et admirer — aux visiteurs, les monuments de notre bonne ville de Ham, et de leur rappeler sommairement, en quelques mots, les glorieux souvenirs qui s'y rattachent...

Nous serons récompensé si le résultat répond à nos intentions et si nous avons pu être utile, et en même temps, faire plaisir à quelques-uns...

E. B.

Premier Décembre 1911.



Vue cavalière du Château de Ham au XVII^e siècle

CHAPITRE I

H A M

La situation topographique est la suivante :

Longitude, 26° 32'.

Latitude, 48° 58'.

Sur la rivière de Somme qui la sépare à l'Est de la commune de St-Sulpice.

Cette rivière traverse Ham du Nord au Sud et elle entoure ou cotoie près des deux tiers de son pourtour.

La ville est bâtie au milieu d'une plaine très étroite

dans la vallée de la Somme ; c'est sans doute cette situation particulière qui, autrefois, l'a fait choisir comme place de guerre.

Avant la révolution, Ham faisait partie de l'intendance de Soissons, des diocèse et élection de Noyon, et elle était siège d'un bailliage secondaire.

Aujourd'hui, chef-lieu de canton de 3.300 habitants
Distance de Péronne, 25 kilomètres ; d'Amiens, 64 kilomètres ; de Paris, 151 kilomètres.

Il y a deux foires annuelles : le 16 Mai et le 9 Septembre ; deux marchés hebdomadaires, le jeudi et le samedi. Autrefois il en existait trois : les mardi, jeudi et samedi.

Antiquité de la Ville

On prétend qu'elle est d'origine celtique.

On suppose qu'un village gaulois existait sur l'emplacement de la ville actuelle, car *Ham* en langue celtique veut dire habitation.

L'*alignement* des pierres d'Eppeville prouve d'ailleurs que le pays fut habité dès la plus haute antiquité.

On n'a pas trouvé, à Ham même, de vestiges de l'occupation gallo-romaine, mais, par contre, les stations voisines d'Eppeville et de Muille-Villette ont fourni des monnaies, et des débris de toute nature en grande quantité.

Après le démembrement de l'empire de Charlemagne, Ham fit partie du comté de Vermandois.

Au IX^e siècle, Ham était la capitale d'un certain nombre de paroisses, réunies sous le nom de « *pays Hamois* », et dépendait de l'évêché de Noyon.

La fondation de cet évêché, dont le siège était primitivement fixé à Vermand, remonte au IV^e siècle.

En l'an 932, le roi de France Raoul et le comte de Paris, Hugues, vinrent faire le siège de la ville que

détenait alors le comte Herbert. Celui-ci fut obligé de capituler. Mais il la fit reprendre l'année suivante par son fils Eudes.

Simon, fils ou petit-fils de Eudes, eut en partage, quelques années plus tard, la ville et le château, et fut la souche des seize seigneurs de Ham qui se succédèrent de 986 à 1374.

Nous citerons parmi ceux-ci :

Yves en 1055.

En 1108, Odon II, surnommé « *Pied de Loup* ».

Vers 1140, Gérard, fils d'Odon II.

Vers 1155, ce fut son frère Lancelin, puis le fils de ce dernier, sous le nom d'Odon III.

En 1216, Odon IV.

En 1242, Odon V.

Jean I^{er}, vers 1240 ; puis Jean II, fils de ce dernier, en 1244 ; Jean III, fils de Jean II, en 1276.

En 1293, Odon IV. En 1348, Jean IV, fils de ce dernier.

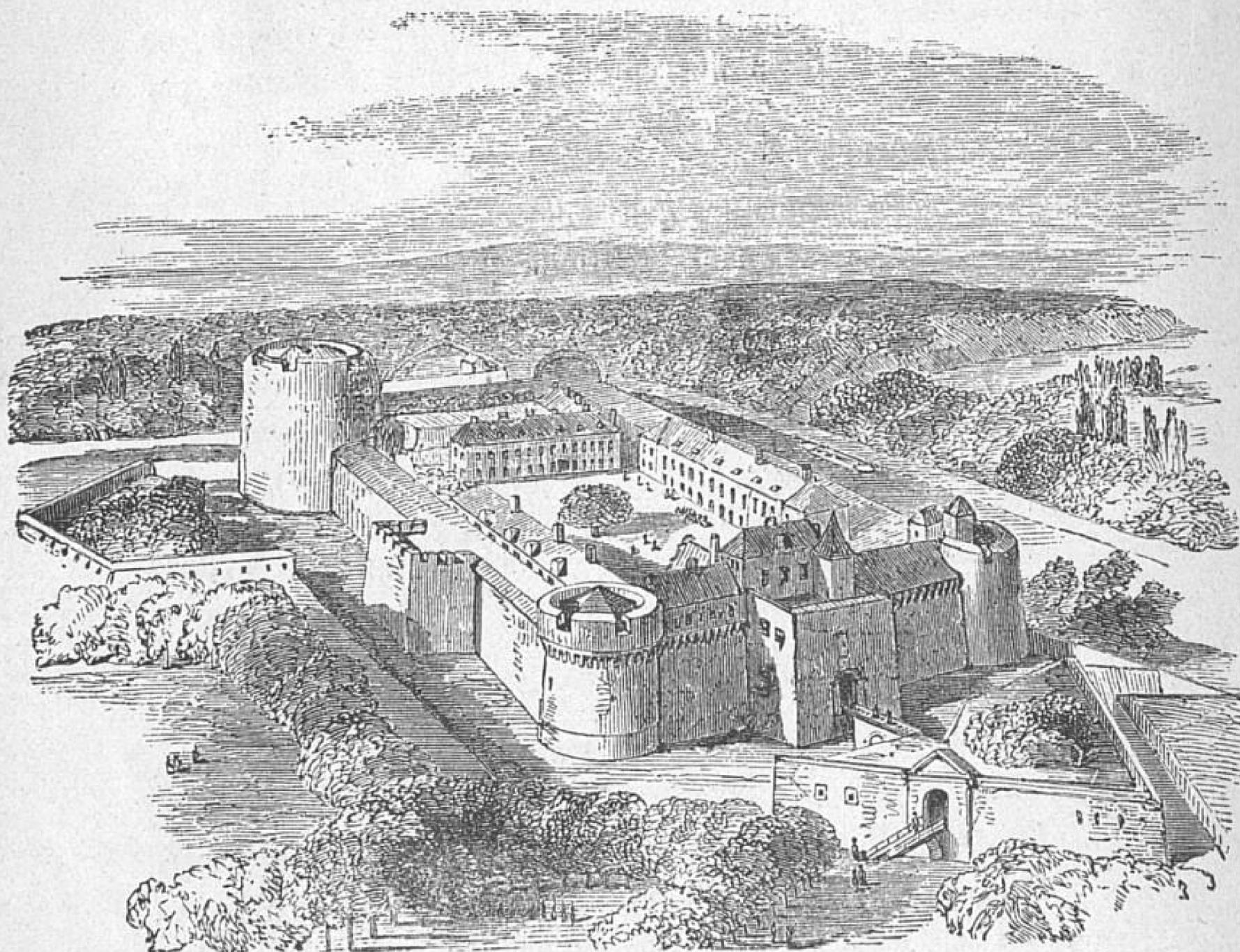
Plus tard, la seigneurie de Ham passa d'abord dans la maison de Coucy, puis dans celles d'Enghien, de Luxembourg, de Rohan, et successivement dans celles de Vendôme et de Navarre et fut ensuite réunie à la couronne par Henri IV.

Finalement, elle fut engagée au duc de Mazarin et au duc d'Orléans.

On n'a pour prouver l'existence de Ham, antérieurement au X^e siècle, que « *Li roman de Garin le Loherain* », chanson de geste composée vers le XI^e siècle par Jean de Flagny. Il y est rapporté que « *Bégon de Belin* », paladin du roi Pépin, s'empara de Ham sans résistance.

« De là ils se portèrent sur Ham, où ils ne trouvèrent
« personne, ceux qui le défendaient n'ayant osé les attendre.
« Bégon y passa la nuit et le lendemain tourna sur Roye ».

Ham aurait donc, si ce texte à quelque valeur historique, existé, sinon comme ville, mais tout au moins comme poste militaire, vers le milieu du VIII^e siècle.



Vue du Château de Ham, à vol d'oiseau

Il est ainsi désigné, dans les plus anciens textes :

932. — *Hammus*. Flodoard.

1107. — *Castrum Hamense*. Cartulaire d'Arrouaise.

1223. — *Hamense Castellum*. *Communia Hamensis*.

Castrum de Hamis. — *Serment de la ville de Ham*.

La *mairie* de Ham était établie avant 1188.

C'est sous Odon III, que fut obtenue la charte de commune.

Nous ne donnerons pas ici, le texte de cette charte, que l'on trouvera aux archives de la ville et qui a été publiée en fac-similé par M. Ch. Gomart.

Odon IV fit en 1214 d'importants travaux de reconstruction au château.

En 1269, sous Jean II, Louis IX vint à Ham.

Le 16 Février 1379, établissement par lettres patentes du roi Charles V, d'une *foire annuelle* commençant le 16 Mai, et devant durer plusieurs jours.

Principaux épisodes militaires

1408. — Pillage de la ville par les Armagnacs.

1411. — Les troupes de Jean de Bourgogne (Jean sans Peur) massacrèrent les habitants de la ville, celle-ci fut mise à sac, pillée et brûlée.

1423-1424. — Les royalistes s'emparèrent de la ville de Ham le 23 octobre 1423.

Au début de 1424, un certain nombre de seigneurs de la Picardie se réunirent à Roye et de concert, tentèrent de s'emparer de la ville de Ham, mais le duc de Bourgogne, avisé, déjoua leurs projets.

1475-1477. — Invasion de la Picardie par les troupes de Louis XI et reprise des villes situées sur la Somme.

11 septembre 1557. — Siège et prise de Ham par les Espagnols. Presque toute la ville fut brûlée.

1591. — Occupation de la ville par les ligueurs.

1595. — Siège de Ham par l'armée française, alors au pouvoir des Espagnols ; pillage de la ville.

1653. — Les environs de Ham sont occupés par les troupes de Turenne et de Condé.

1815. — Invasion allemande. Capitulation honorable pour la ville.



CHAPITRE II

Chemins de Fer

La ville de Ham est desservie par quatre lignes de chemins de fer :

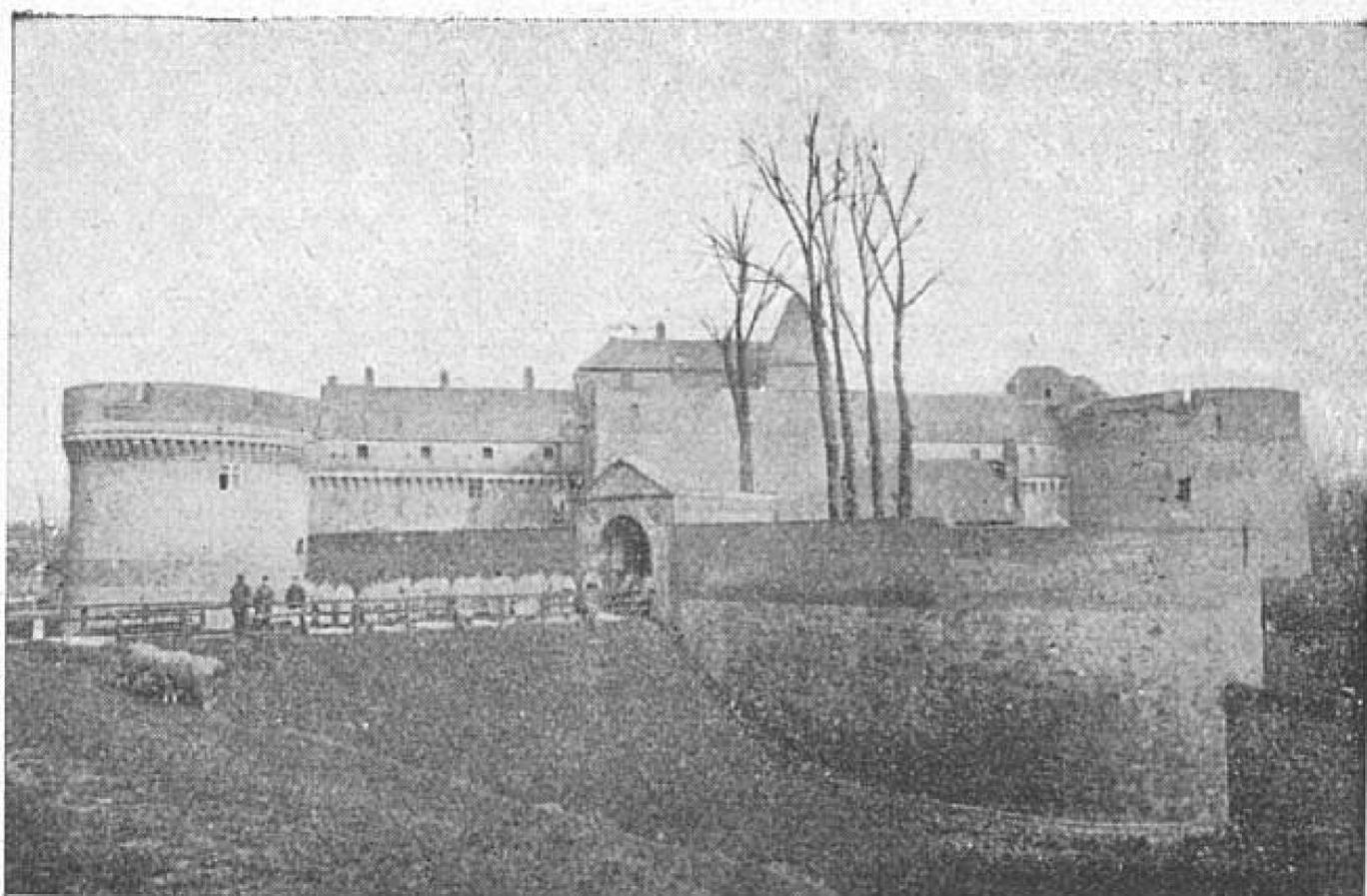
1^o La ligne de Tergnier à Amiens, concédée à la Compagnie du Nord par décret du 26 Juin 1857 ; reliant Ham à Paris et à la Belgique par la bifurcation de Tergnier.

2^o La ligne de Ham à Saint-Quentin, (*en construction actuellement*), exploitée par la Compagnie du chemin de fer de Guise. Cette ligne dessert les localités suivantes : Pithon Estouilly, Villers-Saint-Christophe-Aubigny, Douilly, Foreste, Douchy, Fluquières, Roupy, Vaux, Etreillers-Savy et Saint-Quentin-Rocourt.

3^o La ligne de Ham à Guiscard (*également en construction*) exploitée par les chemins de fer économiques de la Somme et de l'Oise et passant sur route par Muille-Villette, Golancourt, Plessis-Patte-d'Oie, Flavy-le-Meldeux et Guiscard reliant par conséquent Ham à Paris et au Nord, par bifurcation à Noyon.

4^o La ligne de Ham à Albert, partant de Ham et desservant les localités suivantes : Canisy, Offoy, Matigny, Croix-Moligneaux, Quivières, Fletz-Douvieux, Monchy-Lagache Devise, Athies, Mons en-Chaussée, Mesnil-Bruntel, Péronne, les principales stations jusqu'à Albert sont : Hem-Monacu, Combles, Guillemont, Montauban, Fricourt et Albert. Cette ligne est plus connue sous le nom de « *Tortillard* » ; elle rend dans tous les cas d'importants services.

ITINÉRAIRE. — Le touriste descendant à la gare de Ham, arrive à cent mètres de celle-ci sur la route nationale N^o 32 de Paris à Saint-Quentin, appelée plus communément, *rue de Noyon*, dans sa traversée de Ham. Elle donne accès à droite, sur l'Esplanade du *Château* et au Château lui-même.



Château de Ham (Entrée)

CHAPITRE III

Le Château

De l'Esplanade, l'ensemble du Château apparaît et montre la masse imposante de ses constructions massives. La forteresse actuelle, fut reconstruite par le connétable Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol.

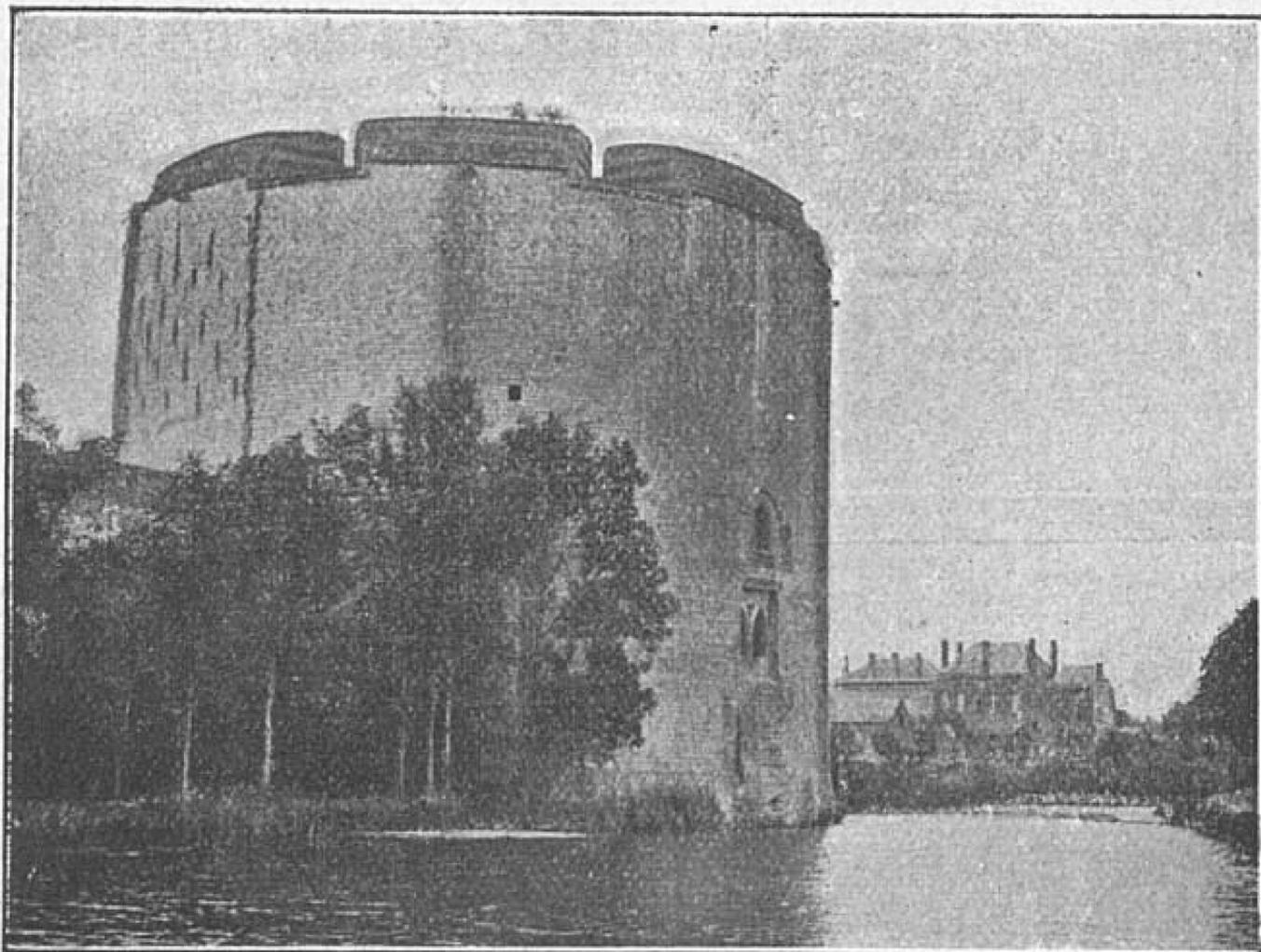
Le Château primitif, n'était probablement qu'une *cornière* ou un fort construit en charpente, suivant l'architecture de l'époque, comme celle du Breuil à Saint Quentin où Héribert II enferma Charles-le-Chauve, ou le château de Clastres brûlé par les fils d'Héribert II.

Au début du XIII^e siècle, Odon IV, seigneur de Ham,

fit creuser le fossé d'enceinte et fortifia l'ensemble.

Le duc d'Orléans, après l'acquisition qu'il en fit, y apporta d'importantes transformations.

Jean de Luxembourg ensuite fit changer l'entrée de la forteresse, de la courtine Nord à la courtine Ouest (entrée actuelle).



Château. — La Tour du Connétable

La *Grosse Tour* appelée « *Tour du Connétable* » fut bâtie vers 1450 par Louis de Luxembourg, neveu de Jean de Luxembourg, qui s'efforça de mettre le château en état de pouvoir résister à toutes les attaques. Enfin, content de son œuvre, il fit graver la devise suivante : « *Mô Myeux* » accompagnée des houppes caractéristiques de la maison de Luxembourg.

Mô Myeux

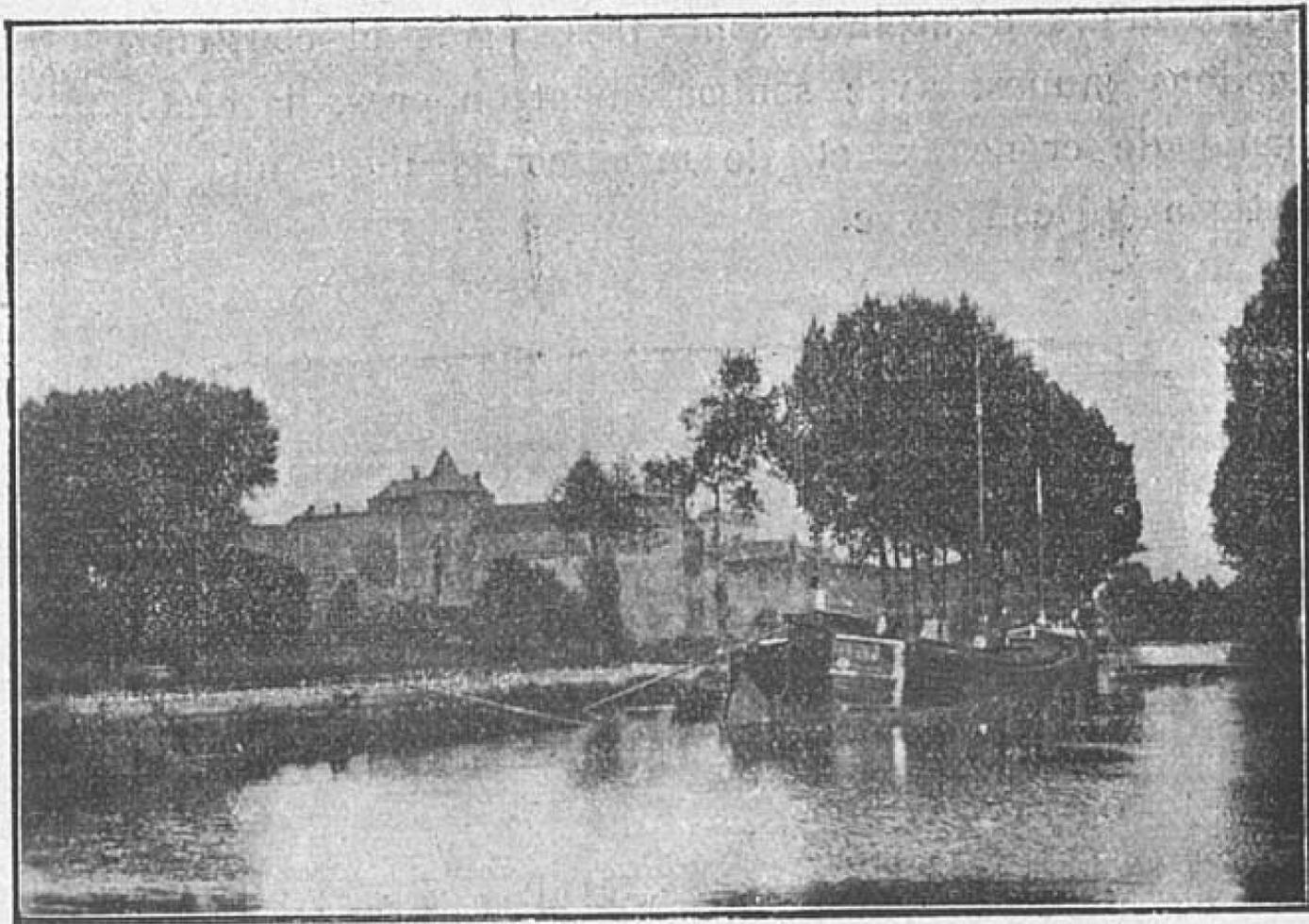
Mô Myeux

Les constructions du château actuel forment un rectangle de 120 mètres environ de longueur, sur 80 mètres de large. Une tour ronde en saillie se trouve à chacun des angles.

Indépendamment des quatre tours rondes, les courtines du Nord et de l'Ouest sont flanquées de deux tours carrées pour les protéger.

Les bâtiments intérieurs sont construits sur les quatre faces, de manière à conserver une cour assez grande. La construction située au fond de la cour a servi de *prison d'Etat*. (*La construction remonte à 1784.*)

Les fossés de l'enceinte extérieure du côté de l'esplanade étaient autrefois remplis d'eau, provenant du petit ruisseau de la Beine.



Château (côté sud-ouest)

Les eaux de la Sommette qui alimentaient également les fossés, ont été aussi détournées par un aqueduc, qui les conduit dans la Somme entre Estouilly et Ham.

Pour commander les approches de la forteresse du côté de l'entrée actuelle, celle-ci est couverte par une demi-lune

dont la construction remonte au XVI^e siècle ; on y accédait par un pont-levis dont l'appareil est aujourd'hui hors d'usage, par suite de la construction du pont reliant l'entrée à l'Esplanade.

L'ancien pont donnant accès autrefois dans l'intérieur du Château-Fort a été démoli en 1856.

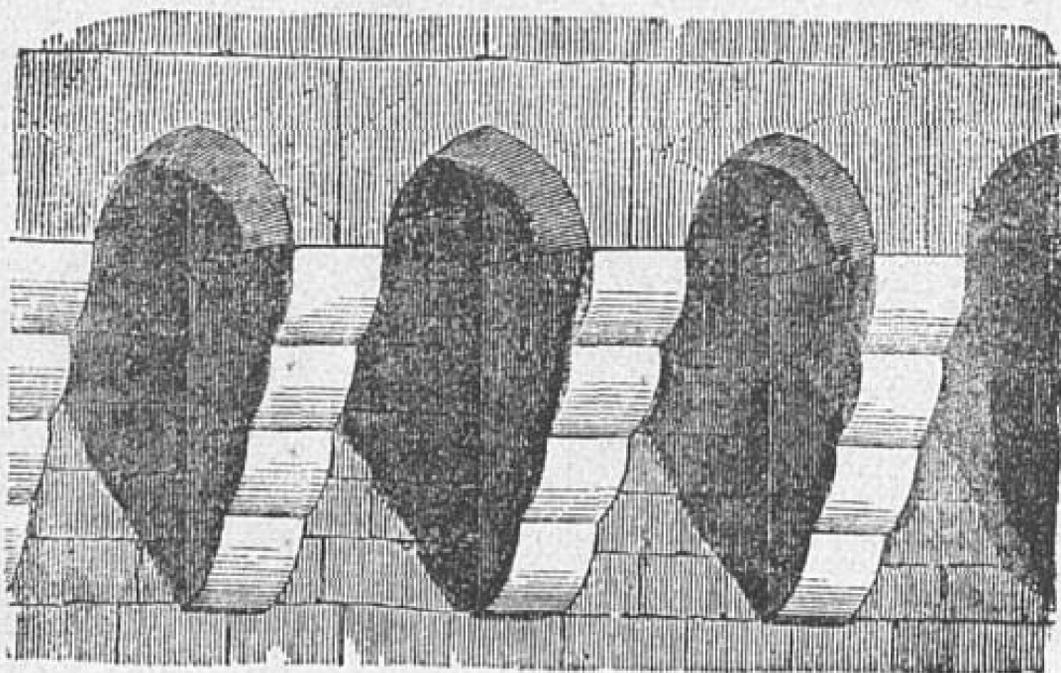
Le côté Sud-Est était également défendu par une demi-lune que la construction du canal a séparée du Fort.

Cette demi-lune a été dérasée en 1903.

Le côté Sud-Ouest était protégé par une tour appelée *barbacane*, dont l'emplacement est encore visible.

Elle communiquait au château par un chemin aboutissant à une *poterne*, située dans la courtine Sud-Ouest, dont on aperçoit les restes.

Les murs d'enceinte sont très épais et construits en moellons jaunes, avec soubassement en grès, la crête était garnie de créneaux et de machicoulis dont une grande partie a été conservée.



Machicoulis, vue de face

La légende rapporte que, dans la tour située du côté Nord-Ouest renfermant des souterrains qui comportent des cachots, on aurait retrouvé des chaînes et des menottes, et que certains crochets existant encore aujourd'hui à la voûte, auraient servi de piloris à une époque inconnue.

S^t Sulpice

Commune d'Estouilly

Hardines

Jardins & Prairies

Armen Hôtel du Rocher

NORD

Hardines

Sucerie

Le Vert Galant

PLAN

DE LA VILLE DE

HAM

Commune de Hardines

Bronchy

J. LAPONTE Géomètre

1911

Saint-Grégoire

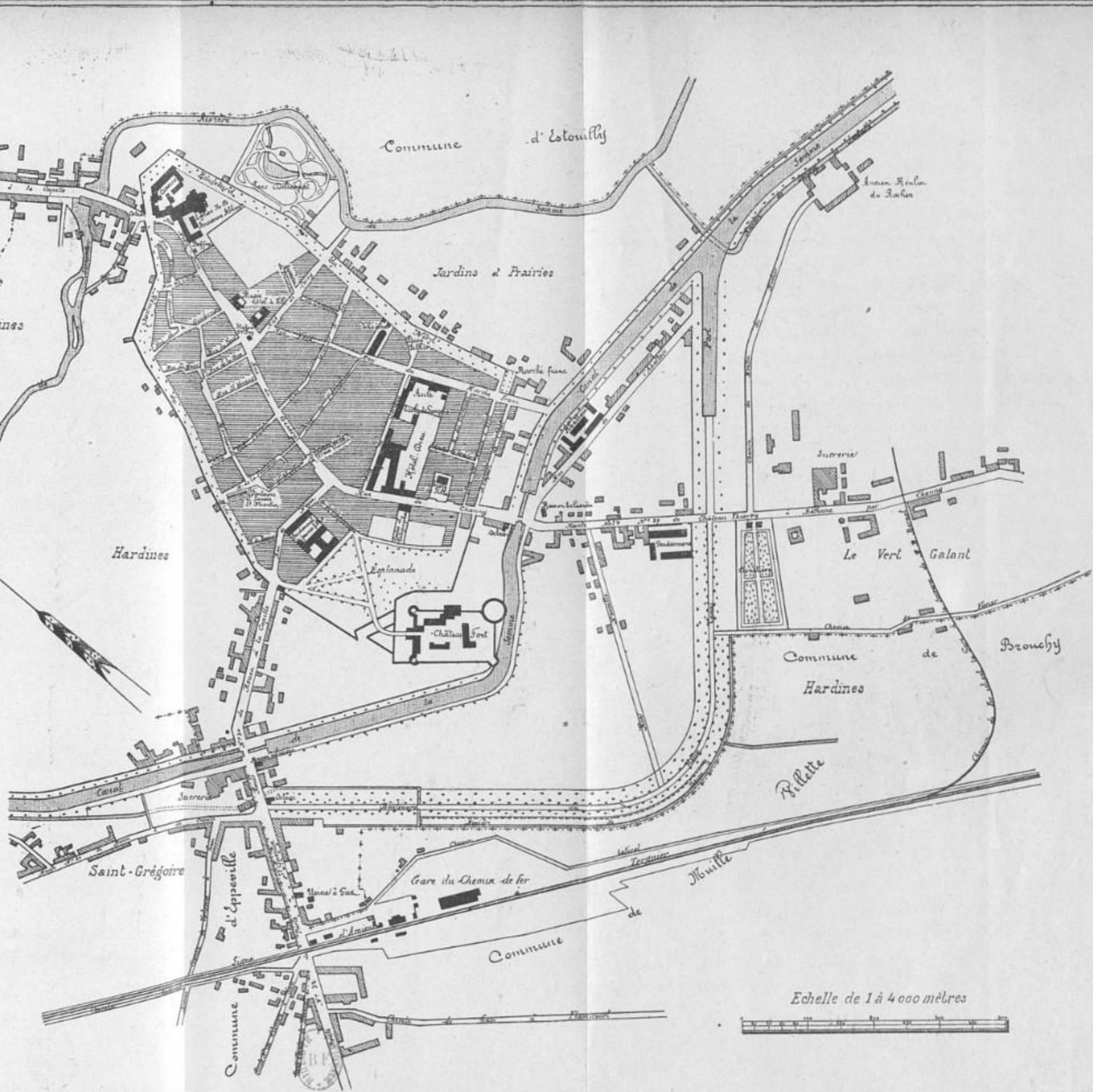
d'Espeville

Gare du Chemin de fer

Maille

Commune de

Echelle de 1 à 4 000 mètres



Mais il se peut que ces cachots aient tout simplement servi à renfermer des victuailles.



Houpe

On peut remarquer quelques sculptures aux clefs de voûtes, particulièrement à celle de la *tour dite rasée*, ainsi qu'un panneau représentant Adam et Eve au paradis terrestre, où figurent l'arbre de la science et le serpent tentateur, le tout, entouré de feuilles de vigne et de chêne et de cordons entrelacés terminés par des houppes. Dans un angle de la même tour, existe encore un écusson portant *trois fleurs de lys* et surmonté d'une couronne.

Une des clefs de voûte formant médaillon, nous montre un ange encadré de feuilles de vigne et de ceps garnis de grappes de raisin.

D'un autre côté, un chien porte dans la gueule un écusson représentant des *clefs passées en sautoir*. Quant aux houppes qui figurent un peu partout, elles rappellent les armoiries du Connétable de Saint-Pol, dans la première moitié du XV^e siècle.

Grosse Tour ou Tour du Connétable

Chef-d'œuvre de Louis de Luxembourg, construite comme nous l'avons dit, par Colard Noël vers 1450.

Une particularité de cette tour, c'est son diamètre de 33 mètres, énorme par rapport à sa hauteur, qui est aussi de 33 mètres.

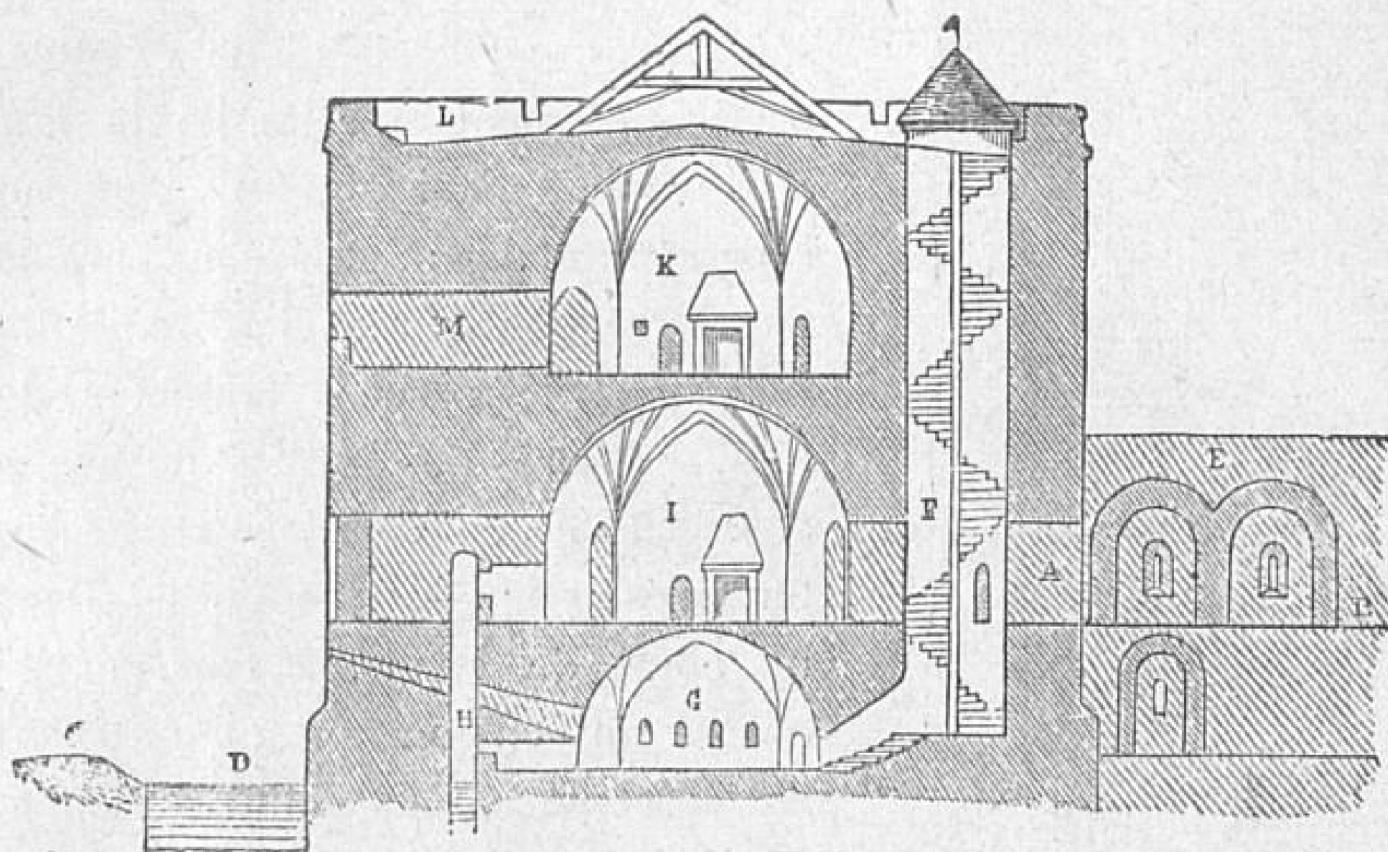
L'épaisseur des murs est de 11 mètres.

Une plate-forme de 490 mètres carrés en couvre la surface.



Sa position a été admirablement choisie.

Construite à l'angle Est du château, elle est en saillie



Grosse Tour (coupe)

de 8 mètres environ de son épaisseur sous les courtines du Nord-Est et du Sud-Est ; la distance qui la sépare de

la *tour carrée*, servant autrefois d'entrée, est de 40 mètres.

Elle commandait au fort tout entier, et permettait de prendre en flanc l'assaillant.

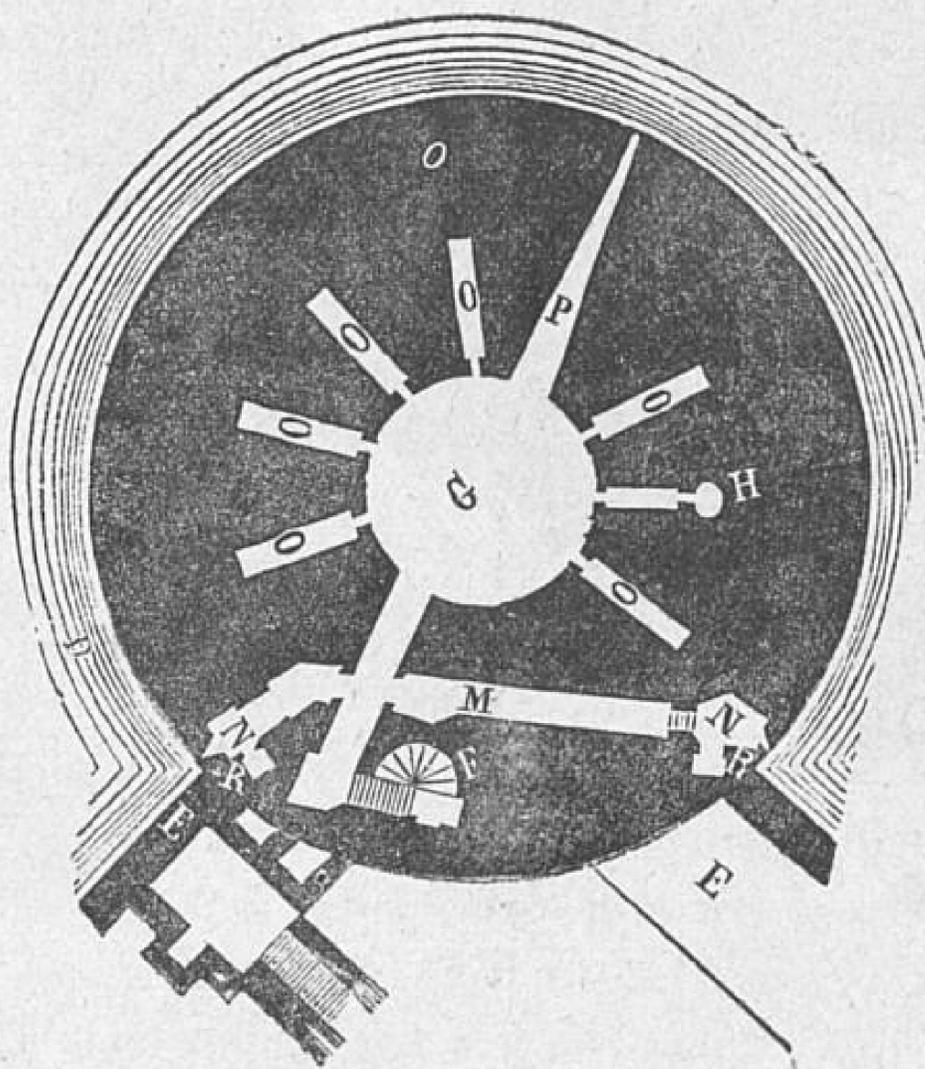
L'ennemi se fût-il rendu maître de la cour du château, que la grosse tour permettait aux assiégés de s'y défendre avec succès ; une disposition particulière permettait de noyer de ce côté.



Entrée de la Grosse Tour

Un ouvrage commandait, du donjon, le passage du pont-levis.

La devise « *Mon Mieux* » que Louis de Luxembourg avait fait graver au-dessus de la porte d'entrée signifiait bien que, dans sa pensée, il jugeait que l'épaisseur de cette tour (onze mètres) était plus que suffisante pour la rendre imprenable et c'est probablement pour cette raison qu'elle fut privée des machicoulis qui existent dans d'autres parties de la forteresse,



SOUTERRAIN

- A Passage.
- F Escalier en spirale.
- G Souterrain.
- M Couloir.
- P Soupierail.
- H Puits.
- O Cellules.

La partie souterraine est couronnée par une belle voûte partagée par des arêtes aboutissant à la clef centrale.

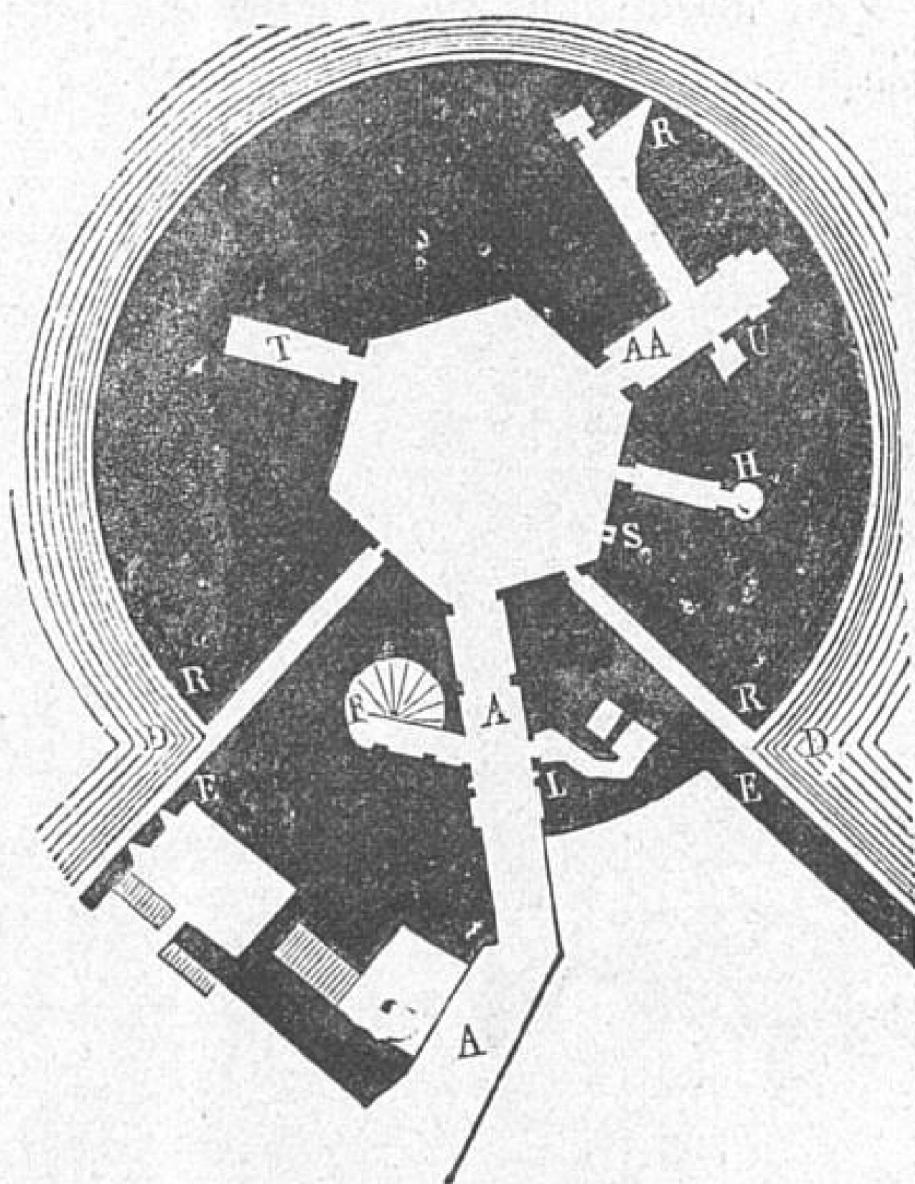
C'est là que furent percés les cachots, dont le *Capucin*, le père Constantin connut les douceurs !

L'histoire légendaire de ce religieux est encore présente à la mémoire de tous ; elle a donné lieu au couplet suivant :

Filles de Picardie,
Venez au caveau de Ham.
Et l'église vous marie
Avant qu'il ne soit un an.
Ayez figure vermeille,
Bonne dot, et pour certain
Vous bénirez l'oreille,
L'oreille du capucin.

Ces cachots, bâtis au-dessous du niveau d'eau des marais, et du canal ensuite, sont très humides.

Furent également enfermés dans ces tombeaux... le capitaine de vaisseau Jacques Cassard, le comte de Lautrec de Cahors, et bien d'autres ..



REZ DE CHAUSSÉE

A Passage conduisant à la Salle des Gardes.

D.D Meurtrières.

H Cheminée.

T Chambre.

AA Passage muré.

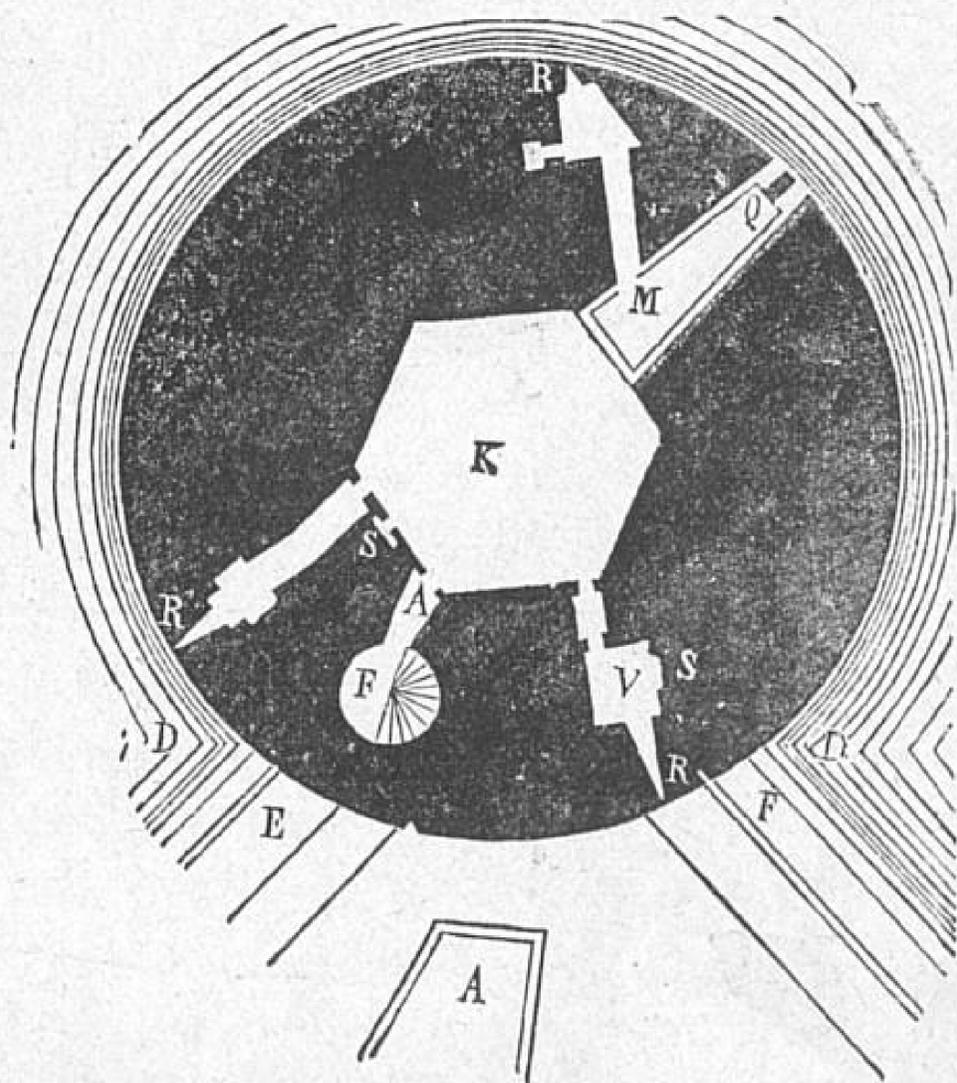
La salle du rez-de-chaussée dite : *Salle des gardes*, est hexagonale ; les nervures de la voûte forment une étoile à 6 pans.

Cette voûte a été reconstruite en 1841.

La salle des gardes ne reçoit le jour que par deux créneaux et par les portes. On y trouve une grande cheminée, un puits, des bancs de pierre et une petite chambre.

La salle du premier étage, ou *Salle du Conseil*, est mieux éclairée. Un écusson sculpté se voit sur la clef de voûte ; les cheminées portent quelques sculptures, les nervures de la voûte sont gracieuses. Cette salle est hexagonale comme la salle des gardes, et comporte les mêmes dimensions. Il

Il y a deux cheminées et deux bancs de pierre, situés de chaque côté des murs.



PREMIER ÉTAGE

- K Salle du Conseil.
- A Couloir allant de la salle K à l'escalier F.
- Q Ouverture donnant le jour à la salle.
- V Chambre du Roi.

Dans la partie droite et près de la grande salle existe une petite chambre garnie d'une cheminée, appelée *chambre du Roi*. La légende rapporte que le roi Louis XI y a couché en Mars 1470 et en Mai 1471, d'où son nom.

La salle du Conseil servait également de salle d'honneur du château.

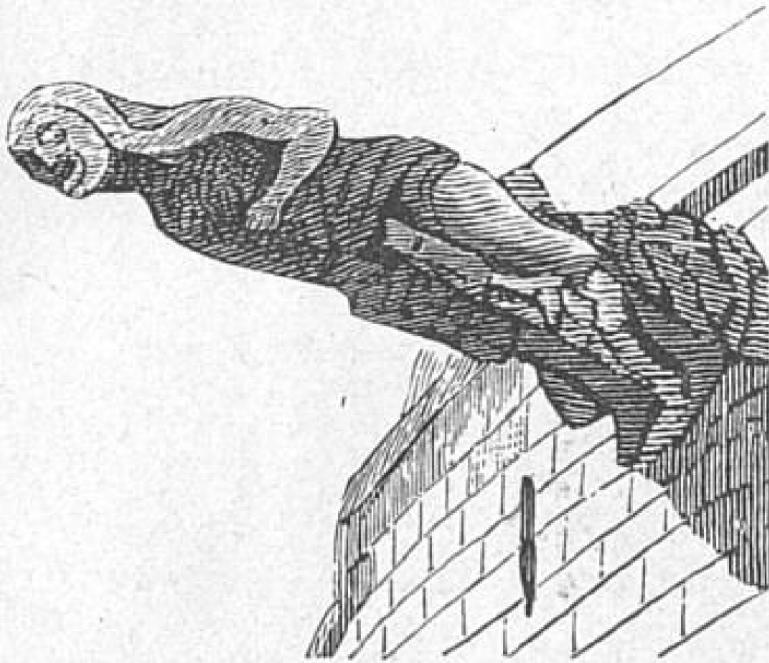
Un escalier partant de cette salle permet de pénétrer sur la plate-forme couronnant la Grosse-Tour ; l'escalier est protégé par un toit conique couvert en ardoises.

La plate-forme circulaire a 24 mètres de diamètre ; elle était autrefois couverte par un toit de forme conique également.

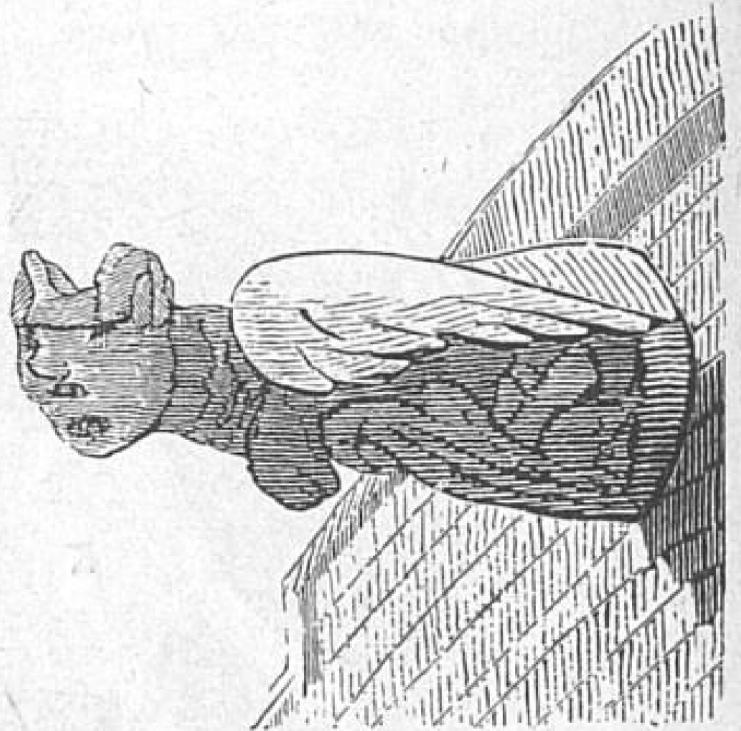
Les huit créneaux destinés à recevoir les pièces d'artillerie, sont de construction relativement moderne.

Les gargouilles en pierre destinées à l'écoulement des eaux pluviales recueillies par la plate-forme sont de modèles différents et représentent : celle placée au-dessus

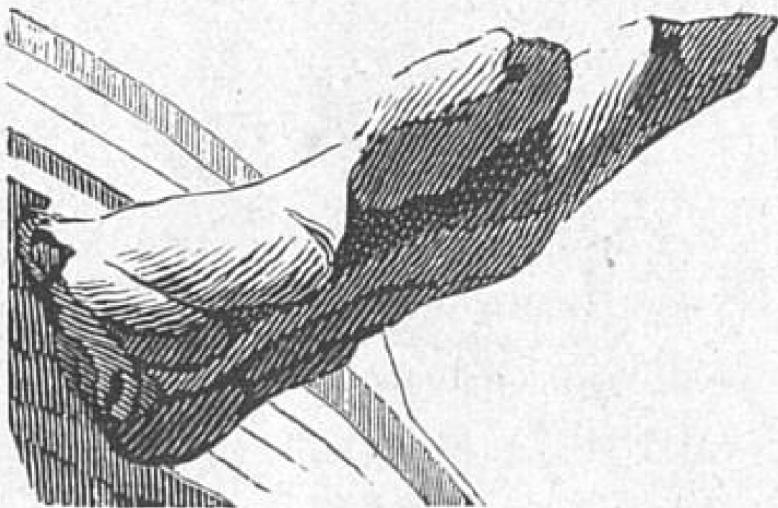
GARGOUILLES DE LA GROSSE-TOUR



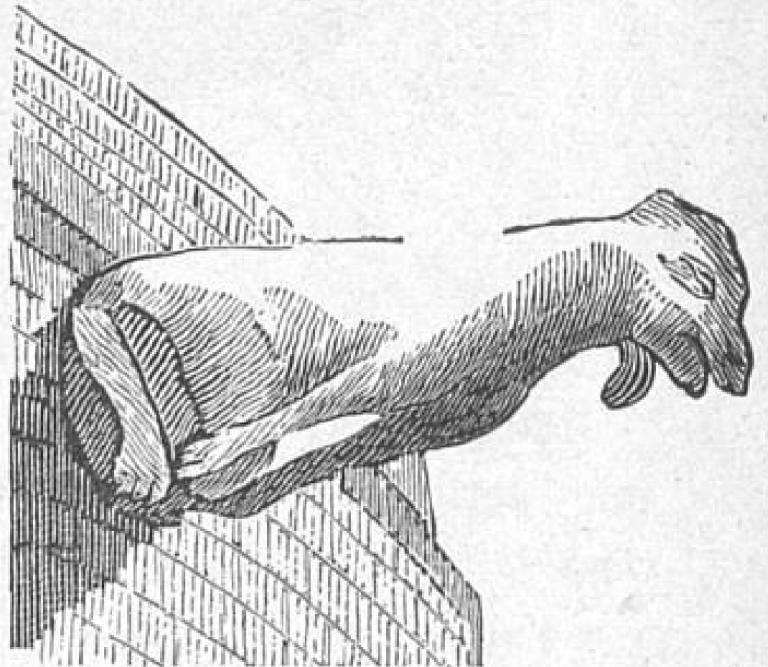
Chevalier debout, armé de sa cotte de mail'es



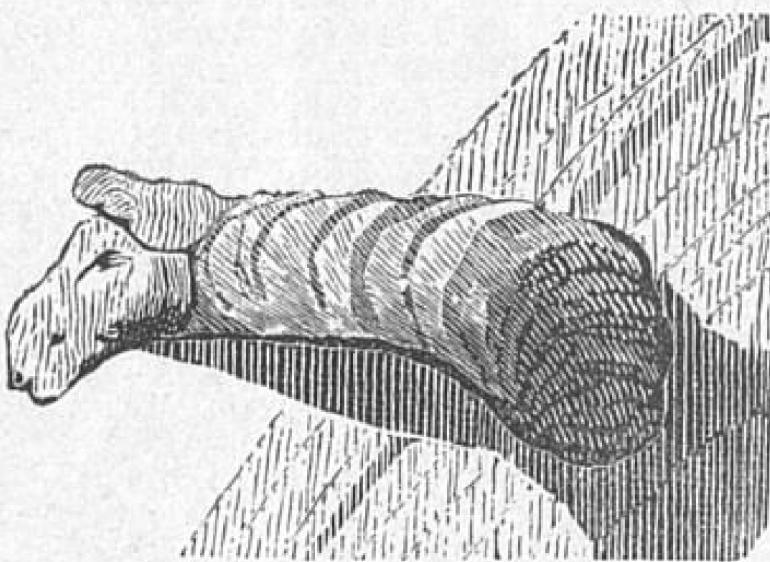
Harpie à tête de chat



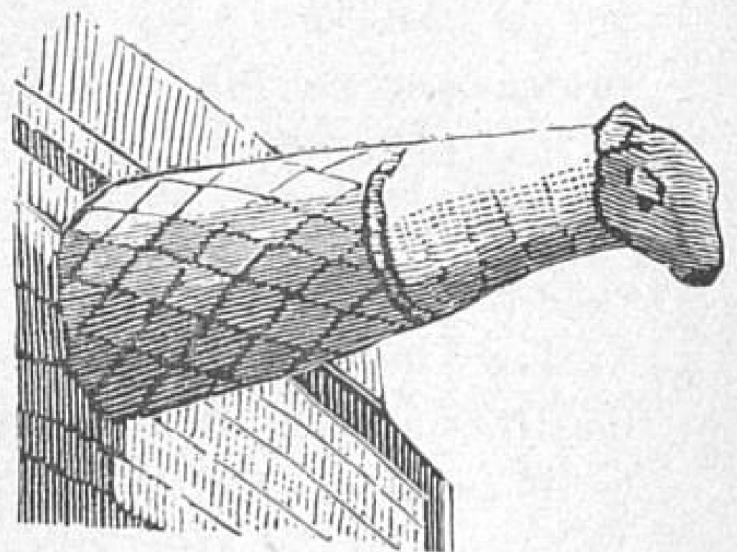
Chien ailé, emblème de la fidélité



Bouc sans cornes



Tête de cheval au cou bardé de fer



Bosson ou Bélier des anciens

de la porte d'entrée, un chevalier ; la suivante, une harpie à tête de chat ; puis successivement : un chien ailé, un bouc privé de cornes, une tête de cheval, et enfin un bélier, destiné à faire des brèches dans les anciennes fortifications, avant l'invention de l'artillerie.

Les Prisonniers de Ham

Ham doit en partie sa célébrité aux prisonniers d'état qui ont été détenus dans sa forteresse à diverses époques ; notamment à Napoléon III, interné à la suite de son échouage de Boulogne. La prison, si on peut appeler ainsi la chambre, grillagée cependant, ménagée dans le bâtiment situé au fond de la cour du château, était plutôt un cloître qu'une prison ; le prince était complètement libre dans son intérieur.

C'est dans cette chambre qu'il a écrit la plupart des ouvrages publiés à cette époque, entre-autres : la fameuse *Question des Sucres*, ses *Idées Napoléoniennes*, etc.

Cet appartement a abrité aussi ses amours avec la belle sabotière... Eléonore Vergot-Camus, dite Alexandrine, née à Estouilly, le 3 Septembre 1820.

Il en eût deux enfants, Eugène et Louis, qui furent mis en nourrice chez Madame Bure.

En dehors de la belle sabotière, il reçut encore dans sa prison la visite de quelques anciennes amies, dont Miss Oward.

Son audacieuse évasion fut aussi mûrie à l'abri de ces sombres murs, dont le Connétable de Saint-Pol était si fier.

On prétend que le roi Charles-le-Simple fut un des premiers prisonniers du Château, en 923 ?

Pothon de Xaintrilles, en 1423.

Valleran de Saint-Germain y fut décapité à la suite du siège de 1423.

La légende rapporte aussi, mais sans aucune preuve

à l'appui, que Jeanne d'Arc y coucha en 1430 ; c'est possible, puisqu'elle a fait un douloureux pèlerinage dans les autres forteresses de Louis de Luxembourg .. Beaulieu... et Beurevoir...

Louis XI, dit-on ?

Robert Patou, mayeur de Ham, coupable d'avoir trop bien défendu les intérêts communaux de ses concitoyens.

Louis de Bourbon, prince de Condé, en 1560.

Constantin, le fameux capucin, en 1658.

D'Aydie, comte de Rion, qui d'abbé, devint l'amant, puis l'époux de la duchesse de Berry, laquelle s'est rendue tristement célèbre par ses amours incestueuses avec son père le Régent, qui n'hésita pas dans un but intéressé, à faire incarcérer son gendre.

Jacques Cassard, de Nantes, (1726), emprisonné à la suite de ses démêlés avec le Cardinal Fleury au sujet du règlement de ses comptes de croisière.

Il y subit 14 années de captivité.

Le comte de Lautrec, de Cahors, enfermé en 1754, pour crime passionnel, dirait-on aujourd'hui. Il y resta 42 ans.

Le marquis de Marbœuf, de Rennes, en 1768, coupable d'avoir aimé la reine Marie-Antoinette ? Ce sentiment fut considérée comme insulte.

Ensuite et plus près de nous :

Mirabeau,

Collache, président du tribunal révolutionnaire de Ham, enfermé par ordre d'André Dumont,

Choudieu, Châles, Foussedoire, Huguet, Léonard Bourdon, qui passe pour avoir planté l'arbre de Liberté existant encore dans la cour du château : Duhem, Ruamps, Amar, etc.

A. F. H. de Polignac, son frère Jules-Armand-Auguste, Louis Léricant, emprisonnés l'an XII.

Un certain nombre de prêtres Vendéens furent incarcérés également à Ham,

Le Maréchal de Moncey, en 1815,

Les suivants, ministres de Charles X :

A.-A. Jules-Marie, prince de Polignac, président du Conseil des Ministres,

Pierre Denis, comte de Peyronnet,

Comte de Guernon-Ranville,

J.-C. Balthasar, Victor de Chantelauze furent, après jugement, amenés et internés au Château le 24 Décembre 1830.

Le comte de Peyronnet rédigea son *Histoire de France* étant en prison à Ham.

Le prince Napoléon, cité plus haut, arrivé à Ham le 9 Août 1840, condamné par la Cour des Pairs le 6 Octobre 1840 à la prison perpétuelle, y resta jusqu'à son évasion, le 25 Mai 1846.

Étaient détenus en même temps que le prince Napoléon : le comte Montholon et le docteur Conneau. Ce dernier fit éditer une bonne lithographie du Château.

Les généraux Cavaignac, Changarnier, de Lamoricière, Bedeau, Le Plô, le colonel Charras, Baze et Roger. Ces derniers furent élargis en 1852.

Le prisonnier, dont le souvenir est resté le plus vivace est Mohammed ben-Abdallah, plus connu sous le nom de *Bou-Maza* (père de la chèvre) interné en 1848, après sa reddition au colonel Leroy et à Saint-Arnauld, pour le punir de ses nombreuses escarmouches contre nos troupes en Algérie. Il fut d'abord envoyé à Paris, où il jouissait d'une liberté relative, puis envoyé à Ham à la suite de sa tentative d'évasion à la faveur des troubles de la révolution de 1848. En 1849, le prince Napoléon lui donna la liberté de rester en ville, où il se fit quelques relations.



CHAPITRE IV

Le Cimetière

De l'Esplanade du Château, on peut rentrer en ville par la *Rue de Chauny*.

Les personnes qui désireraient visiter le *Cimetière* n'ont qu'à tourner à droite, traverser une partie du *Vert-Galant* et parcourir quelques centaines de mètres après le *Pont du Canal*.



Monument élevé à la mémoire des soldats tués au Combat de Ham (9 Décembre 1870)

Le cimetière est relativement moderne puisque les inhumations n'y ont été effectuées qu'en 1795, après la

désaffectation des églises paroissiales de Ham et de leurs cimetières.

En entrant dans la necropole, on aperçoit immédiatement à gauche de l'entrée, la tombe de l'ancien Curé-Doyen de Ham : Vital Honoré TIRMARCHE, aumônier de la Cour de Napoléon III, évêque d'Adras, commandeur de la Légion d'Honneur.

Sur la même ligne et à peu de distance, le monument érigé à la mémoire des soldats français tués à la prise de Ham, le 9 Décembre 1870.

L'inscription est la suivante :

LA VILLE DE HAM A L'ARMÉE DU NORD
COMBAT DU 9 DÉCEMBRE 1870
CAPITULATION DE LA GARNISON PRUSSIENNE
A LA MÉMOIRE DES SOLDATS MORTS
POUR LA DÉFENSE NATIONALE

Ces mots, *Capitulation de l'armée Allemande*, éveillent l'attention. Pourtant rien n'est plus vrai. La Ville de Ham, est la seule qui ait obligé une partie de l'armée allemande à capituler.

Je crois devoir reproduire ici in-extenso, plutôt que de l'interpréter, le rapport adressé par le général Lecointe au général Faidherbe, à l'occasion de cette mémorable journée.

Ham, le 10 Décembre 1870.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des opérations accomplies par le corps placé sous mes ordres, depuis le 5 courant, jour de mon départ de Cambrai, jusqu'à son arrivée à Ham.

Conformément à vos instructions, la division se trouvait

le 6 à Fins et se dirigeait sur Albert, lorsque la nouvelle qu'une colonne prussienne de 2 à 3 mille hommes menaçait St-Quentin, vint changer mon itinéraire. J'étais le 7 à Vermand, le 8 à St-Quentin d'où les ennemis venaient de partir la veille, après avoir détruit les ponts de Harly et de Courcelles, ainsi que les fils télégraphiques sur le chemin de fer de St-Quentin à Bohain.

Les dégâts étaient heureusement peu considérables et sont actuellement réparés.

Le 9 au matin, je partais pour Ham et j'arrivais à 6 heures du soir à l'entrée du faubourg St-Quentin par un temps affreux et une neige épaisse qui fatiguait beaucoup les hommes et les chevaux. La ville de Ham est complètement entourée par la Somme, un canal de la Somme et des marais impraticables. De notre côté, elle n'était abordable que par les routes de St-Quentin et de Péronne qui se réunissent à l'entrée de la commune de St-Sulpice qu'on peut considérer comme un faubourg de Ham. Il était important d'en brusquer l'attaque et de s'en emparer rapidement, car la défense en eût été des plus faciles, si l'ennemi avait été sur ses gardes.

Je lançais au pas de course une compagnie du 91^e, capitaine Martin, qui enleva les quelques éclaireurs prussiens qui s'y trouvaient et je la suivis avec le reste de ma colonne.

Parvenu à la porte St-Quentin, je dirige le commandant Cossun avec son bataillon et deux pièces de canon par le rempart du midi, avec la mission de s'emparer de la gare du chemin de fer et du château.

Le bataillon du 17^e chasseurs à pied, commandant Noynier, avec deux pièces de canon, traverse la ville pour arriver à la porte de Chauny, s'en emparer et coopérer à l'attaque du château.

Le bataillon du 75^e, commandant Tramont, suivit le boulevard du Nord pour tourner toutes les positions de l'ennemi et appuyer ensuite les deux colonnes précédentes.

Enfin, le bataillon du 65^e, commandant Enduran, avec

deux pièces de canon, s'établit en réserve sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Le commandant Cossun, en arrivant sur la place du Château, lança le capitaine Philippor avec sa compagnie sur la gare du chemin de fer et cet officier, malgré la vive résistance qu'il y rencontra, s'en empara bientôt et tua tous les Prussiens qui s'y trouvaient, à l'exception d'un officier qui réussit à s'échapper.

L'attaque du château fut plus difficile.

Un assez grand nombre d'ennemis avaient pu s'y réfugier et dirigeaient un feu très vif sur tous les débouchés de la place, qui conduisaient à l'avancée de la porte. Le commandant Cossun parvint cependant jusqu'à la première barrière, mais il dut s'arrêter devant le feu meurtrier qui partait des embrasures percées des deux côtés d'une porte solide et derrière laquelle était construite une épaisse barricade.

Il était impossible pour la renverser d'employer le canon, à cause de la courbure du chemin qui y conduisait. Le commandant essaya alors de parlementer, mais pour toute réponse, des coups de fusil vinrent blesser plusieurs hommes à ses côtés et notamment M. le lieutenant Oudard.

Il fit alors tirer quelques coups de canon contre les tours du château et placer des tirailleurs derrière tous les obstacles qui se trouvaient aux alentours.

Vers trois heures du matin, l'ennemi demanda à parlementer et je fus d'autant plus disposé à accueillir ses ouvertures, que sa position était très forte, très gênante pour notre installation dans la ville et sa défense, si nous eussions eu à repousser une attaque de l'ennemi qu'on disait arriver au secours de la place et qu'enfin un assaut nous eût coûté des pertes considérables.

Je signai donc la capitulation dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une copie.

Dans cette petite affaire, je n'ai qu'à me louer de la vigueur et de l'entrain qu'ont montrés tous les corps ; je citerai particulièrement le commandant Cottun, du 91^e, et

MM. Martin, capitaine, Vinsiguerra et Oudard, lieutenants au même régiment.

Nous avons trouvé dans la ville et le château 12 officiers prussiens, 200 soldats environ, 17 chevaux et quelques voitures.

Veillez agréer, mon général, l'assurance de mon profond respect.

Le général commandant la 1^{re} division,
Signé : LECOINTE.

A Monsieur le Général commandant l'Armée du Nord.

TRAITÉ POUR LA REDDITION DE LA FORTERESSE DE HAM

I

Les soldats prussiens de la 3^e division du chemin de fer et du régiment n^o 81 qui occupent actuellement la forteresse de Ham, rendent cette forteresse et se constituent prisonniers de guerre.

II

Tous les officiers et les employés de la 3^e division du chemin de fer, ayant rang d'officier, et le sergent-major premier de cette division obtiennent ou reçoivent leurs sabres, avec la permission de les conserver pendant leur captivité.

En outre, ces Messieurs conserveront leurs bagages. Les employés de chemin de fer emmèneront aussi trois voitures et six chevaux. Les soldats et les employés inférieurs conserveront leurs manteaux et leurs sacs (Brotbentel).

III

Les soldats déposeront leurs armes dans une chambre de la forteresse et quitteront la citadelle à 6 heures du matin. Celle-ci sera occupée aussitôt par les Français.

IV

Pour faire le traité, il y aura armistice jusqu'à 6 heures du matin.

V

Le général en chef Faidherbe prendra soin que les officiers, employés et les soldats soient échangés à la première occasion contre des prisonniers français.

VI

Par des parlementaires seront échangées ces conditions conclues entre M le général Faidherbe ou son délégué et l'Ingénieur en chef et M. le commandant de la 3^e division militaire.

Fait en double expédition à Ham le 10 Décembre 1870.

Pour le Général	Signé : FOBIEN,	Signé : BURGER,
et par son ordre	Tisenbahn Baumustor	1 ^{er} Lieutenant
Signé : E. MARTIENS (1)	Stellvertretender Chef	commandant de la
Capitaine au 91 ^e	der Feldeisenbahn	division 3. du ch.
de ligne.	Abtheilunh n ^o 3.	de fer.

Pour copie conforme :

Lé commandant de la division troisième du chemin de fer :
Signé : BURGER, premier Lieutenant.

C'est le 12 Décembre 1871 que la ville de Ham érigea ce monument en l'honneur de ce glorieux fait d'armes et à la mémoire des soldats morts au champ d'honneur.

Le 26 Juillet 1896, on inaugura en grande pompe, une pierre tombale où étaient gravés en lettres d'or, les noms des huit soldats français enterrés à Ham, victimes de la néfaste guerre de 1870-71.

Voici leurs noms :

- « BOISIAUX Alfred, parlementaire.
- « COZETTE Paul, né à Amiens.
- « GUILLEMET.
- « MARÉCHAL, né à Babœuf (Oise).
- « DOUAI, né à Coisy.
- « FRENELLE (Côtes-du-Nord).
- « DUTHOOR, d'Hazebrouck.
- « GAILLEZ, de Lecelles (Nord).

(1) Le lieutenant Burger a écrit Martiens au lieu de Martin qu'il faut lire (Note de la Section historique).

C'est le même jour que fut offert à la ville de Ham, la plaque commémorative en bronze donnée par le « Souvenir français ».

Elle porte l'inscription suivante :

*« Aux enfants de la ville de Ham
« morts sous les drapeaux.*

« BEUCHER Louis,	Turquie,	1854.
« RICAUX Louis,	»	1855.
« DELETTRE Charles,	Laghouat,	1855.
« RENARD Henri,	Kamiesch,	1855.
« SENEZ Antoine,	Crimée,	1856.
« MARIÉ François,	Oran,	1857.
« LENOIR Louis,	Mexique,	1864.
« RENAUX Louis,	Oran,	1866.
« CORDIER Laurent,	Sedan,	1870.
« COMMUN Isidore,	Tonkin,	1885.
« GLADIEUX Emile,	»	1894.

« A nous le souvenir !

« A eux l'immortalité !



CHAPITRE V

Hôtel-Dieu, Ecoles

En quittant le cimetière pour rentrer en ville, et sans abandonner la *rue de Chauny*, nous rencontrons sur la droite l'*École des Filles*, dont le renom n'est plus à faire, puis un peu plus loin, l'*Hospice*, situé à l'angle de la rue de Sorigny et de celle de Chauny.

Quelques mots en passant sur cet important et très ancien établissement.

L'Hôtel-Dieu de Ham s'appelait à l'origine « l'Hostellerie St-Nicolas » à cause de la chapelle de ce nom qui y était fondée, grâce à la générosité des anciens seigneurs, des religieux de l'Abbaye et des maieurs de la ville.

Primitivement, l'administration en était confiée à des religieux, frères et sœurs, ayant à leur tête un maître et soumis à la règle de St-Augustin.

A la suite d'abus de différente nature, on ne conserva plus que les religieux et les chapelains attachés à l'hospice par leurs fonctions.

Les biens étaient gérés par des administrateurs laïques.

La charte de 1329 porte que les mayeurs et jurés auront l'administration et « gouvernance » des biens de la « *Maladrerie de Ham, de l'Hostellerie de cette ville et des Pauvres honteux* » (Arch. Mun. de Ham : liasse A A. I. travée I p 12).

Certains auteurs prétendent que Marie de Luxembourg fut la fondatrice de l'Hôtel-Dieu.

Dans tous les cas, elle en fut la bienfaitrice.

L'*Hôtel-Dieu de Ham* existait au début du XIII^e siècle.

La charge d'administrateur fut donnée par Marie de

Luxembourg, le 23 Janvier 1519, à un bailli de Ham nommé Claude Damet

La nomination d'administrateur était sans doute réservée à cette dame à cause de ses nombreuses libéralités.

La justification des comptes (recettes et dépenses) lui était faite, en même temps qu'aux maires et échevins de la ville, avant d'être soumise au bailli du Vermandois.

Louis XIV, par édits des mois de Mars, Avril et Août 1693, réforma le mode d'administration de tous les hôpitaux et affecta à l'Hôtel Dieu de Ham les biens de l'ordre de St-Lazare, entre autres les commanderies de St-Jean de Ham, de Faillouël et de Fonchette. (Lettres patentes des 18 Avril 1698 et Juin 1699)

Les revenus de l'Hôtel-Dieu étaient devenus insuffisants pour hospitaliser les militaires malades séjournant à Ham.

En 1790, la gestion de l'établissement fut confiée à la municipalité de la ville.

Après l'an V, la commission de gérance était composée : du maire de la ville, président d'un vice-président et de quatre administrateurs, plus un secrétaire et un receveur.

Cette Commission est aujourd'hui nommée par le Préfet et la Municipalité, conformément à la loi (4 membres par le Préfet et deux délégués par le Conseil).

Au XVII^e siècle, l'Hôtel-Dieu n'avait pas, à beaucoup près, l'importance d'aujourd'hui.

L'augmentation a eu lieu progressivement depuis cette époque ; les achats de terrain et les dons faits pour agrandissements s'échelonnèrent de 1700 à 1855.

L'Hôtel-Dieu de Ham a subi bien des calamités, notamment lors des sièges de 1411, 1557 et 1595.

Le plus important cependant fut l'incendie du 25 Mars 1676 qui consuma presque tous les bâtiments, ainsi que les titres de la maison.

Les constructions actuelles sont donc postérieures à cette date (1711 à 1849).

Poursuivant notre promenade par la *rue de Sorigny*, nous y rencontrons d'abord l'*Ecole des Garçons*, dont la direction fut d'abord laïque, puis confiée en 1857 aux Frères des Ecoles Chrétiennes, pour revenir laïque quelques années plus tard (1879).

Les bâtiments primitifs datent de 1844 ; ils ont été augmentés vers 1900.

Ecole maternelle. — L'école maternelle ou *salle d'asile* fut créée en 1856, pour donner aux jeunes enfants les premières notions d'instruction primaire.

Elle rend évidemment de grands services, car elle permet aux familles de cette ville éminemment laborieuse et industrielle, de faire soigner leurs enfants jusqu'à 7 ans, pendant qu'elles se livrent au-travail.



CHAPITRE VI

Théâtre de Ham

Il manquait à Ham, une salle de fêtes, pouvant être utilisée pour différents usages, tels que concerts, représentations théâtrales, noces, banquets, bals, conférences, distributions de prix, etc.



Théâtre de Ham (vue de face)

Sous l'administration de MM. Dodeuil, maire, Charles Gronier et Gobin, ses adjoints, la construction de cette salle fut décidée en 1903.

M. Ch. Gronier, premier adjoint, et Président des Sociétés Musicales depuis plus de 25 ans, offrit gracieusement

le terrain sur lequel fut édifié le Théâtre. Le Conseil vota une somme de 60.000 francs qui ne servit guère qu'à la construction du gros-œuvre. Ce crédit épuisé, il restait à faire les peintures, les décors, l'ameublement, etc ! M. Gronier, qui avait à cœur de terminer ce monument, sans recourir aux fonds de la ville, se mit ardemment à l'œuvre et recueillit parmi ses concitoyens de nombreuses souscriptions de 100 francs et plus.

Ces généreux donateurs prirent le nom de « bienfaiteurs du Théâtre », et pour perpétuer leur libéralité, on fit graver leurs noms sur un superbe tableau qui est accroché à l'entrée du vestibule du Théâtre.

Pour pouvoir terminer convenablement l'œuvre commencée, on fit une grande tombola qui eut un succès colossal....

Le Théâtre a été construit sous l'habile direction de M. Joseph Chérier, architecte à Saint-Quentin, qui y consacra tous ses talents artistiques.

Il n'existe pas une seule colonne dans la salle ; les galeries sont supportées par des poutres en ciment armé du meilleur goût.

L'acoustique est excellente et le foyer est en tous points réussi..

L'inauguration a eu lieu le 31 Octobre 1905.

Les personnes qui veulent le visiter n'ont qu'à s'adresser à la mairie.

Quittant la rue du Marché-Franc, nous arrivons sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, par la rue Vadé.



CHAPITRE VII

Hôtel-de-Ville

La première pierre de l'Hôtel-de-Ville actuel fut posée en Septembre 1877. (M. Morel, maire.)



Hôtel-de-Ville

Il est bâti sur la *grande place* à peu près au centre de la ville, et a remplacé un vieil édifice antérieur à 1789,

provenant du duc d'Orléans.

La façade a bel aspect.

Face à l'entrée, et à l'extrémité du vestibule, se trouve le gracieux escalier à double révolution conduisant à l'étage supérieur.

Sur le palier, on admire un haut relief de Chartrouse représentant : « *La Défense de la Patrie à travers les âges* ».

Vercingétorix, le personnage principal de cette allégorie est dans une attitude énergique et sublime ; un autre personnage représente Jeanne d'Arc, dont les traits sont empreints de mysticisme, tout en conservant sa mâle beauté patriotique.

Le troisième personnifie la République.

La Bibliothèque

La bibliothèque se trouve au premier étage à droite. Elle compte aujourd'hui près de 3.000 volumes, quoique de création récente. (Elle ne fut ouverte au public qu'en 1886.)

Le fonds principal est formé par la collection de M Léon Paulet, offerte à la Ville par sa veuve.

Le catalogue a été publié en 1887 par les soins de M. Detalle, imprimeur.

Nous citerons parmi les ouvrages remarquables :

Le *Terrier de Ham*, manuscrit de 754 pages, du XVII^e siècle, exécuté pour le duc de Mazarin, seigneur engagiste de la chatellenie (1673-1699) (332 × 220 m/m).

Livres divers sur la Picardie :

Collection Léon Paulet relative à l'Histoire de Ham et des environs, comprenant vingt-deux volumes de compilations diverses, notes manuscrites, documents originaux, coupures de livres, de revues ou de journaux, etc. Paginations diverses, 6470 pages pour les tomes IV à XII. — Demi-reliure. Sur le plat supérieur de chaque volume : *Donné en mémoire de M. Léon Paulet, né à Ham le 22 Décembre*

1817, mort à Nanterre le 23 Septembre 1875.

Œuvres de Vadé.

Recherches sur Pierre l'Hermitte, etc., etc.

À côté de la Bibliothèque se trouve la *Salle des Délibérations* du Conseil Municipal, décorée avec beaucoup de goût.

Un balcon en pierres très gracieux orne le premier étage. Le fronton sur lequel est gravé en lettres d'or, les mots : *Hôtel-de-Ville, 1878*, fait un excellent effet.

Un escalier de sept marches, partant du niveau de la place, conduit à un vestibule desservant divers services.

La porte et les deux fenêtres donnant sur le balcon sont garnies de vitraux coloriés.

La porte est divisée en deux panneaux.

Au milieu de chacun d'eux existe un médaillon représentant un portrait. A droite, celui de VADÉ, poète, né à Ham, qui excella dans le *genre pissard*. A gauche, celui de PELTIER, littérateur, philosophe, physicien, météorologue, né à Ham, le 22 Février 1785.

La plaque en bronze offerte le 26 Juillet 1896 par le « Souvenir Français », en l'honneur des enfants de Ham, morts au service de la Patrie, est scellée dans le mur du premier étage de l'Hôtel-de-Ville et fait face au groupe de Chartrouse.

Les archives de la Ville de Ham sont déposées dans une des salles du premier étage et sont assez curieuses. Quelques raretés rendent ce dépôt intéressant. A citer entre autres, le *Livre rouge*, etc.

Une petite cour sépare les bâtiments de l'Hôtel-de-Ville de celui occupé par la *Justice de Paix*.



CHAPITRE VIII

Ne quittons pas la Place de l'Hôtel-de Ville, sans jeter un coup d'œil sur la *Statue du Général Foy*.



Statue du Général Foy

En Février 1872, la municipalité de Ham décida l'ouverture d'une souscription publique, destinée à ériger un monument au général Foy. Le même mois, un décret approuvant l'érection du monument fut signé par M. Thiers.

La presse parisienne fit une active propagande, la famille du Général participa pour une large part au succès de l'entreprise.

L'Etat offrit le bronze. L'exécution de la statue fut confiée à M. Hiolle, sculpteur distingué, qui exposa son œuvre au salon de 1878.

La Statue du Général Foy fut érigée le 20 Juillet 1879, (à la suite d'une souscription publique) par la Ville de Ham, à l'un de ses plus glorieux enfants...

Nous allons rappeler en quelques mots les épisodes les plus intéressants de sa vie :

Maximilien-Sébastien Foy est né à Ham le 3 Février 1775. Il fit de brillantes études chez les Oratoriens de Soissons.

Il entra comme aspirant à l'école d'artillerie de La Fère à l'âge de 15 ans ; il était lieutenant d'artillerie à 16 ; officier supérieur à 20 ; général depuis la première campagne de Portugal, il a servi, commandé, combattu presque dans toute l'Europe... et cependant il est mort à 50 ans ! Ses exploits militaires commencèrent à Jemmapes et ne finirent qu'à la dernière bataille ; il fut blessé 15 fois, la dernière à Waterloo...

Les électeurs du département de l'Aisne l'envoyèrent à la députation ; il leur avait promis solennellement, le 11 Septembre 1819, de justifier tout ce qu'ils avaient droit d'attendre de lui.

Il a tenu toutes ses promesses.

Nous ne décrirons pas ici les talents oratoires qu'il déploya en diverses circonstances ; un gros volume n'y suffirait pas...

« Où il fut le plus touchant dans ses péroraisons, c'est
« lorsqu'il réclamait pour ses compagnons d'armes, ces
« faibles dotations que l'on voulait supprimer à quelques
« pauvres soldats, échappés à la mort. Il voulait arracher
« les vainqueurs mutilés, qu'il avait conduits à la victoire
« dans toute l'Europe, à la honte et au malheur de demander

« l'aumône comme Bélisaire...

« Enfin, il reparut au milieu de sa famille, dans cet
« asile où la pompe de la mollesse et le luxe étaient
« bannis... »

La maladie dont il était atteint le minait sourdement et faisait craindre une issue fatale à brève échéance ; ce qui arriva le 28 Novembre 1825 à deux heures vingt minutes de l'après-midi, en présence de sa famille éplorée, de son épouse infortunée et de ses enfants aimables et intéressants.

Les funérailles furent magnifiques. Jamais deuil ne fut plus douloureusement porté.

Le 30 Novembre 1825, la rue de la Chaussée d'Antin et toutes les rues voisines étaient noires de monde et envahies dès le point du jour, chacun ayant à cœur de pouvoir pénétrer dans la chambre où se trouvait exposé le cercueil, recouvert d'un simple drap blanc et décoré des armes et des insignes de l'illustre mort.

A une heure précise, le beffroi a donné le signal du départ : le corbillard a de la peine à se frayer un chemin dans la rue de la Chaussée d'Antin pour arriver jusqu'à la maison mortuaire.

Au moment de faire la levée du corps, des étudiants, des officiers et des jeunes gens de toutes les conditions ont chargé le cercueil sur leurs épaules, en refusant de s'en dessaisir pour le remettre au char de la mort, et se sont mis en marche pour gagner l'église Notre-Dame de Lorette, au milieu d'un cortège innombrable grossissant à chaque pas.

Nous n'entrerons pas ici dans de trop nombreux détails, nous dirons seulement quelques mots pour donner une idée du caractère grandiose et de simplicité en même temps dans les détails que présentaient ces funérailles.

Pas de brillantes décorations ; un simple cercueil (porté par des Français) garni des insignes du plus haut grade militaire... de cette épée, symbole de l'honneur, et si souvent victorieuse...

Aucune invitation n'avait été faite et cependant l'élite de la population parisienne était accourue de tous les coins de la capitale.

Le corps arriva à l'église à deux heures et celle-ci n'a pu contenir que la centième partie du cortège.

Outre les compagnons d'armes du Général, on remarquait dans l'assistance : Casimir-Périer, Alexandre Lameth, Méchin, Ternaux, les pairs de France : Barbé-Marbois, Dejean et le duc de Choiseul.

Une note manuscrite fut distribuée pendant la cérémonie religieuse, elle était ainsi conçue : « Une propriété territoriale « sera offerte par la douleur et la reconnaissance, à la « veuve et aux enfants du *héros citoyen* ».

Arrivé au cimetière, ce fut M. Casimir-Périer qui commença la série des discours, continués par le général Miollis, Mechin, Ternaux, le général Sébastiani, Benjamin-Constant, Kératry et Viennet. Un général lut une poésie au nom « d'une jeune muse française ».

Les honneurs militaires ont été rendus par un bataillon de la garnison de Paris ; il faisait complètement nuit quand M. Casimir-Périer ramena les enfants du général Foy à sa veuve éplorée.

L'artiste a trouvé la note juste, en représentant le général Foy sous le costume militaire qui lui donne cet air si martial, au moment où il prononce cette phrase mémorable : « Il y a de l'écho en France quand on prononce « les mots d'honneur et de patrie ».



CHAPITRE IX

Musée

Le Musée situé sur la Grand' Place, est ouvert au public les Dimanches et Jours des Fêtes de 1 h. à 4 h. du soir, mais tous les jours pour les étrangers ; il suffit de s'adresser au concierge.

Le Musée se compose de 3 salles.

1^o En entrant à gauche, 1^{re} SALLE contenant : une série de tableaux, aquarelles, lithographies, eaux fortes, gravures et photogravures, des collections d'antiquités celtiques, gauloises, romaines et mérovingiennes dont on pourra avoir la nomenclature en consultant le catalogue dressé par M. A. Lesueur, conservateur du Musée.

2^o En entrant à droite, 2^e SALLE, appelée salle des peintures, composée de :

- | | | |
|----|--|-------------------------------|
| 1 | <i>Souvenir de Menton,</i> | par Gambart Henri. |
| 2 | <i>Méditation,</i> | Albert Lambert. |
| 3 | <i>Mélancolie,</i> | Léger, du Havre. |
| 4 | <i>En route pour la messe,</i> | de Montholon. |
| 5 | <i>Chercheurs de vers dans la
baie de l'Authie,</i> | Tattegrain. |
| 6 | <i>Crypte de l'Eglise de Ham,</i> | Gomart. |
| 7 | <i>Fleur d'Eté,</i> | G. Caïn. |
| 8 | <i>Vaches au bord de l'eau,</i> | panneau Vidal. |
| 9 | <i>La mare,</i> | Rosa Venneman. |
| 10 | <i>Portrait de M. Acar,</i> ex-pharmacien
de Ham, près de Napoléon III. | docteur Conneau, |
| 11 | <i>Le larmoyeur,</i> | d'après Schœffer. |
| 12 | <i>Jacobus,</i> | du XVIII ^e siècle. |
| 13 | <i>Autrichien,</i> | aide de camp. |

14	<i>Nymphe enlevée par un satyre,</i>	émail de Delphine Cool
15	<i>Le Temps ravissant la Beauté,</i>	» » »
16	<i>Portrait de Rembrandt,</i>	X.
17	<i>La Madone aux deux arbres,</i>	Giovanni Bellini.
18	<i>Le denier de César,</i>	Tiriano, dit Titien.
19	<i>L'homme à l'œillet,</i>	Jan Van Eyck.
20	<i>L'Automne,</i>	Francesco Costa.
21	<i>Joueur de violon,</i>	Gérard Don.
22	<i>La laitière,</i>	Greuze.
23	<i>La Vierge, dite du Grand Duc, d'après</i>	Raphaël.
24	<i>Marchande de fruits,</i>	» Murillo.
25	<i>L'Artiste et sa Fille,</i>	Vigée Lebrun.
26	<i>Maria Ruthwen,</i>	» Van Dick.
27	<i>Sainte-Barbe,</i>	Palma (le vieux).
28	<i>Joueuse de luth,</i>	Caravage.
29	<i>La femme au voile,</i>	» Raphaël.
30	<i>Le mariage de Ste-Catherine,</i>	Bernardino Luini.
31	<i>M^{lle} de Lambesc et le comte de Brienne,</i>	Nattier.
32	<i>Portrait d'un Gentilhomme,</i>	» Le Tintoret.
33	<i>La chocolatière,</i>	Liotard.
34	<i>L'Artiste et sa femme Saskia,</i>	» Rembrandt.
35	<i>La Bohémienne,</i>	Frans Hals.
36	<i>Marchand de volailles,</i>	Metsu.
37	<i>La Belle du Titien,</i>	» Titien.
38	<i>Le Fou,</i>	Frantz Hals.
39	<i>La Vierge à la chaise,</i>	» Raphaël.
40	<i>La Liseuse,</i>	Yan Van der Meer.
41	<i>Ganymède,</i>	» Le Corrège.
42	<i>Intérieur Hollandais,</i>	Pieter de Hock.
43	<i>La Belle Ferronnière,</i>	» Léonard de Vinci.
44	<i>Le Concert,</i>	Gérard ter Borck.
45	<i>Portrait d'une Romaine,</i>	Sébastieno del Prombo
46	<i>Les Glaneuses,</i>	d'après Millet.
47	<i>Reddition de Bréda,</i>	» Velasquez.
48	<i>La Ronde de Nuit,</i>	» Rembrandt.
49	<i>La Comédie Française,</i>	» Watteau.
50	<i>Mercure et Argus,</i>	» Rubens.
51	<i>Paysage,</i>	» Nicolas Poussin.
52	<i>Paysage d'Hiver,</i>	» Rembrandt.
53	<i>L'amour sacré et l'amour profane,</i>	» Titien.
54	<i>La Plage de Scheveningue,</i>	Adrian van de Velde
55	<i>La dernière sortie du Téméraire</i>	Turner.
56	<i>Paysage,</i>	Gainsborough.

57	<i>Pâturage,</i>	Paul Potter.
58	<i>Paysage,</i>	d'après Corot.
59	<i>Paysage montagneux avec ruines,</i>	» Rembrandt.
60	<i>Les Fileuses,</i>	» Vélasquez.
61	<i>Le Cheval,</i>	Jordaens.
62	<i>Paysage et Moulin,</i>	Hobbema.
63	<i>Le Renseignement,</i>	Claes Pietersz Berchem
64	<i>Le tricheur,</i>	Adrian Brouwer.
65	<i>Paysage,</i>	Claude Lorrain.
66	<i>Prise de Constantinople,</i>	Delacroix.
67	<i>Cathédrale de Reims,</i>	X.
68	<i>Le pont du Gard,</i>	X.
69	<i>Le Château de Coucy,</i>	X.
70	<i>Le Palais de Westminster,</i>	X.

AUTOGRAPHE DE BONAPARTE, dont voici la copie :

ROTTERDAM,

CITOYEN,

Je suis malade et j'ai besoin de repos, je demande ma démission, appuie-là, si tu es mon ami. Deux ans dans une campagne près de Paris rétabliront ma santé, et redonneront à mon caractère la popularité que la continuité du pouvoir ôte nécessairement.

Je suis exclusif dans ma manière de sentir et d'agir, et j'estime le cœur, plus que la tête.

BUONAPARTE

Je suis au désespoir, ma femme ne m'aime pas ; elle a quelque amant qui la retient à Paris. Je maudis toutes les femmes, mais j'embrasse de cœur mes bons amis.

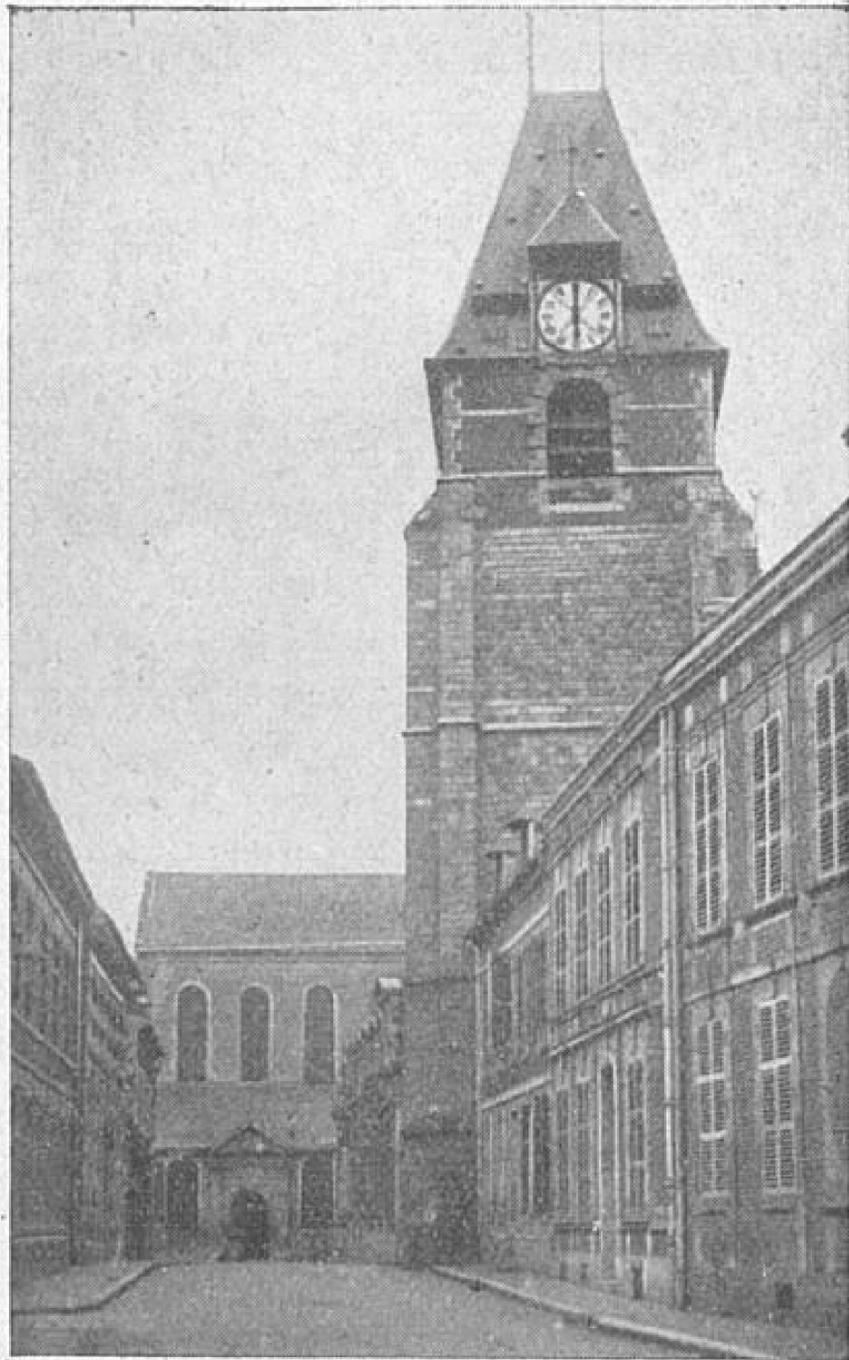
BUONAPARTE

A droite dans le fond, se trouve une 3^e PETITE SALLE appelée SALLE DÉLICOURT, où existe une collection très originale, offerte par M^{lle} Marie Délicourt, se composant de *bouteilles* de tous les genres, de tous calibres, de tous pays et pour tous usages, renfermées dans les vitrines également offertes à la ville par la généreuse donatrice.

CHAPITRE X

Beffroi

Le beffroi se trouve dans la *rue Notre-Dame*, à peu près à égale distance de l'Eglise abbatiale et de la Place.



Le Beffroi

C'est le clocher de l'église St-Pierre épargné après la vente de cette église en 1793.

Sur les réclamations instantes du Conseil municipal

auprès du Directoire du district (12 Janvier 1792), il ne fut pas compris dans la vente de l'église et fut conservé par la ville pour servir de *beffroi*.

Sa forme est quadrangulaire.

Chaque côté est percé d'une fenêtre en plein cintre. Dans une niche placée sur le devant du clocher, c'est-à-dire sur la rue Notre-Dame, est la statue de St-Pierre.

La devise suivante est gravée en lettres majuscules onciales sur le mur et disposée sur 4 lignes :

V N G D I E U

V N G R O Y

V N E F O I

V N E L O Y

On voit encore sous la statue la trace d'un écusson mutilé.

Quatre cloches garnissent le clocher.

L'horloge municipale du monument date de la première moitié du XVII^e siècle. Cependant elle a été modernisée depuis, notamment par l'adjonction d'un cadran lumineux, ce qui permet de voir l'heure la nuit.

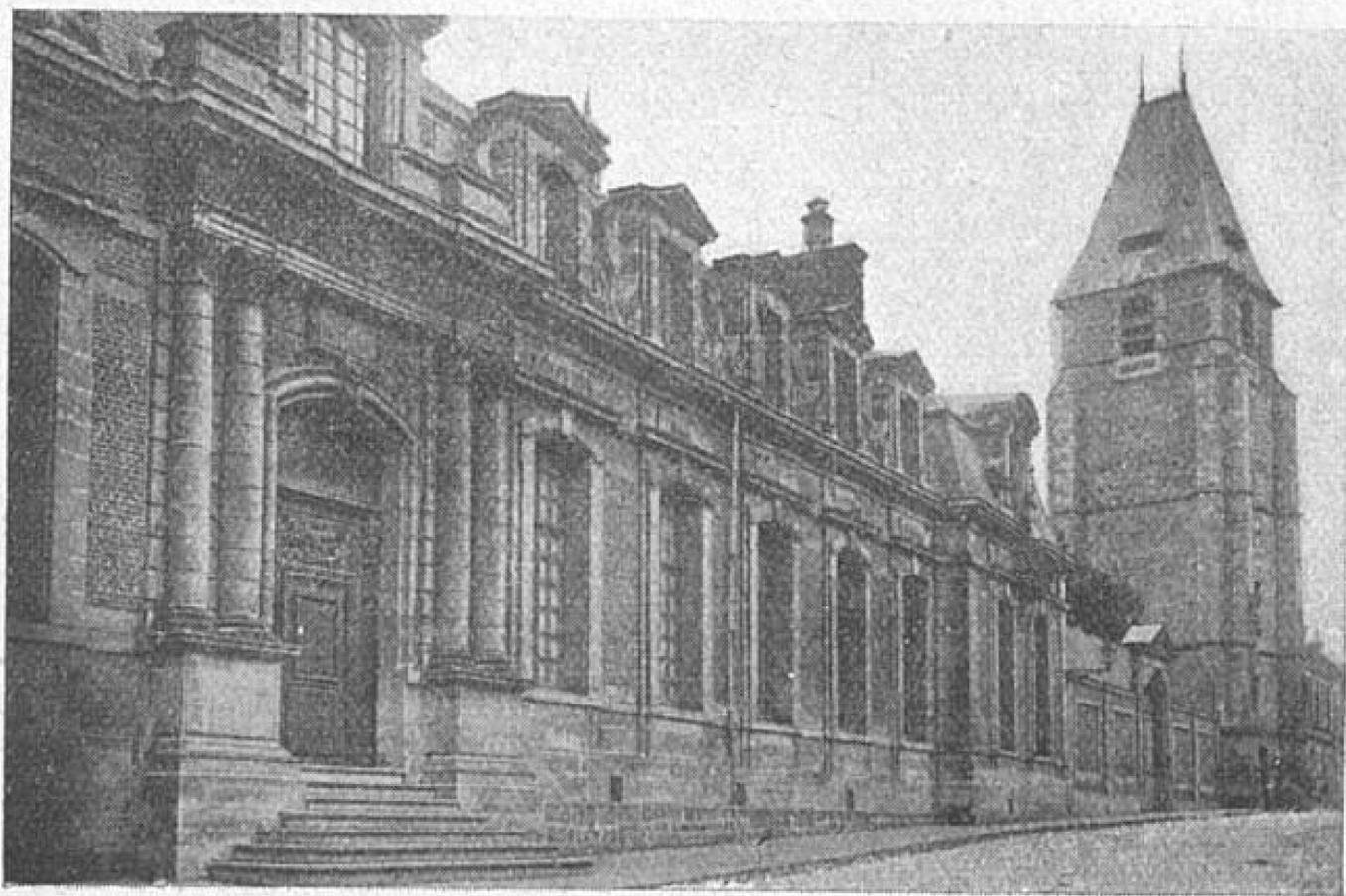
Le mécanisme primitif était en fer forgé.



CHAPITRE XI

L'Abbaye

Suivant les savants auteurs du *Gallia Christiana*, l'abbaye de Ham, qui remonte à une très haute antiquité, fut d'abord un couvent de chanoines *réguliers*, sous l'invocation de la Vierge Marie. Mais par la suite, comme la plupart des autres, les religieux s'étaient sécularisés.



L'Abbaye

En l'année 1108, Odon, seigneur de Ham, qui en avait pris la protection, la remit à l'évêque de Noyon, Baudry, qui s'empressa de rétablir les chanoines réguliers. Le pape Pascal II l'érigea en abbaye la même année et lui accorda

plusieurs privilèges que ses successeurs ont ensuite confirmés ou augmentés. Les papes eurent toujours beaucoup d'estime pour cet établissement et Alexandre III en particulier exprima ses félicitations, par bref adressé à Drogon, chanoine de l'abbaye.

Ce dernier, nommé chancelier de la cathédrale de Noyon, par son évêque, avait demandé au pape la permission de prendre son poste, mais malgré les recommandations de l'archevêque de Reims, de Louis le Jeune, roi de France, et de Philippe d'Alsace, comte de Flandre et du Vermandois, cette autorisation lui fut refusée.

De l'abbaye de Ham est sorti *Saint Gilbert*, évêque de Meaux, qui fut d'abord chanoine de St-Quentin. Deux abbés de Vermand, les pères Wibert et Iribert, sortaient également de Ham, de même que Gobert de Ham, abbé des Aulnes.

Le père Christophe Labbé nous a donné le nom des abbés ou prieurs de l'abbaye de 1108 à 1524 et des abbés commendataires de 1533 à 1700 (*Histoire de St-Vaneng et Hist. mss. de Chaulny*).

Les religieux portaient à l'intérieur la robe de laine blanche des Génovéfains et, dans la ville, l'habit noir.

Le pape Paul II permit aux abbés de Ham, en 1469, de porter la mitre des évêques et les ornements pontificaux, de donner la bénédiction à la fin des offices aux jours de grande solennité dans leur église et dans celles qui dépendaient de l'abbaye.

A partir du XVI^e siècle (1532) la nomination des abbés fut faite par le roi ; dès cette époque, les *abbés commendataires* succédèrent aux *abbés réguliers*. Ce fut le commencement de la déchéance de cet établissement.

Pour enrayer le mal, on affilia les chanoines de Ham aux congrégations de moines réformés.

En 1641, les religieux se détachèrent de la maison-mère de St-Victor pour embrasser la réforme de la *Congrégation de France*.

L'abbaye fut un des monuments les plus en vue de

Ham. On connaît le dicton : « *Sans sin catieu, pi s'n abbaye, Hen ne seroit qu' du b...* »

L'abbatiale, la bibliothèque et une partie du cloître ont été bâtis en 1701.

L'abbatiale porte le n° 14 de la rue Notre-Dame.

Un escalier en pierre, de sept marches, conduit à la porte d'entrée majestueuse, avec ses quatre colonnes d'ordre corinthien supportant un fronton, sur lequel est gravé la date de 1701. L'ancienne bibliothèque porte le n° 12.

Nous ne décrirons pas ici les différents bâtiments de cet important établissement.

Les religieux communiquaient du cloître dans l'église par une porte en plein-cintre, aujourd'hui comblée, mais dont les traces se voient encore dans le transept sud.

Le logement occupé par l'abbé était meublé luxueusement.

Louis XIV coucha plusieurs fois à l'abbaye et notamment en allant en Flandre de 1663 à 1676. « *La salle du roi* » était ornée de son portrait et d'autres tableaux de prix ; il y avait également la *salle du dauphin*, dans laquelle existait un billard.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'abbaye était située au premier étage et possédait plus de 8 000 volumes imprimés.

Un certain nombre de précieux manuscrits, plusieurs évangéliques, un antiphonaire romain, manuscrit décoré de très belles vignettes peintes

Une partie de cette bibliothèque fut vendue à vil prix au moment de la révolution (19 Novembre 1791), une autre partie fut déposée au district de Péronne ; le reste, comprenant les manuscrits, fût brûlé le 20 Brumaire, an II, sur la place publique de Ham.

Les revenus de la mense abbatiale et conventuelle, d'après le pouillé de Colliette, s'élevaient à 30.000 livres ; mais d'après la déclaration des biens de l'abbaye composés

en grande partie de terres sises dans 45 paroisses, et en évaluant les redevances en nature, ce chiffre devait être beaucoup plus considérable.

La loi du 19 Février 1790, qui supprimait les établissements religieux, eût pour conséquence la dispersion des moines.

Le mobilier fut vendu le 21 Novembre 1791, et le 18 Ventôse, an II, les bâtiments de l'abbaye furent convertis en *hôpital militaire* où l'on installa 340 lits.

Enfin, le 10 Thermidor, an IV, la propriété fut aliénée par les administrateurs du département de la Somme comme *bien national*, avec toutes ses dépendances.

L'acquéreur fut M. Joachim-Prospér Foy, pour la minime somme de 13.500 francs.

L'argenterie de l'abbaye avait été envoyée au district de Péronne ; le reçu des administrateurs portait « 150 marcs, 3 onces et 3 gros d'argent ».

Le cartulaire de l'abbaye a certainement subi le sort des autres manuscrits et dût être brûlé ; mais presque toutes les chartes avaient été copiées par Dom Grenier. Nous les retrouvons à la Bibliothèque Nationale dans la collection de Picardie.

Aux archives nationales (Section historique I. 481) existe une pièce de 1303, émanant du prieur de l'abbaye de Ham, munie d'un sceau et contre-sceau. Le sceau représente la Vierge assise tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux avec la légende : † *Sigillum Sancte Marie Hamensis*. Le contre-sceau figure l'abbé tenant la crosse avec la légende : † *Confirma Hoc Deus*.

L'abbaye de Ham portait :

D'azur semé de fleurs de lis d'or, à une Notre-Dame d'argent, brochant sur le tout et tenant son petit Jésus de même.

Une généreuse pensée de la famille Délicourt était d'offrir à la ville cette importante construction où l'on pourrait établir un vaste asile, destiné aux enfants en bas âge, aux orphelins, et aux vieillards, sous forme de

béguinage. Mais par suite de nombreuses complications, qu'il serait trop long de raconter ici, cette donation n'a pas eu lieu, dans la crainte que le but proposé ne soit pas atteint.

Nous osons espérer que ce magnifique monument, dont la ville de Ham est justement fière, ne sera pas détruit ou morcelé comme tant d'autres.

Nous souhaitons qu'il rappelle encore longtemps aux habitants de Ham, le souvenir des bienfaits répandus dans toute la contrée par les religieux qui l'habitèrent, et dont la famille Délicourt a tenu à continuer les généreuses traditions.



CHAPITRE XII

Eglise Notre-Dame

L'église paroissiale était anciennement l'église de l'abbaye. Elle appartient au style roman du XII^e siècle, et on la classe parmi les monuments de transition ou mixtes, tenant à la fois du plein-cintre et de l'ogive.

Le chevet est très élégant et peut être divisé en trois étages. Le premier est formé par la crypte ; il est soutenu par cinq piliers. Tout ce côté du monument est du style romano-ogival qui caractérise l'époque de transition.

La vue cependant est offusquée par la construction de gauche et par la sacristie bâtie en grès et briques qui séparent le chevet.

Le portail est élevé de neuf marches au-dessus du niveau de la route. La partie supérieure est ornée de 3 fausses fenêtres à colonnettes.

La décoration du porche est romane ; ses voûtures sont à plein-cintre ; de curieuses figures ornent les chapiteaux des piliers.

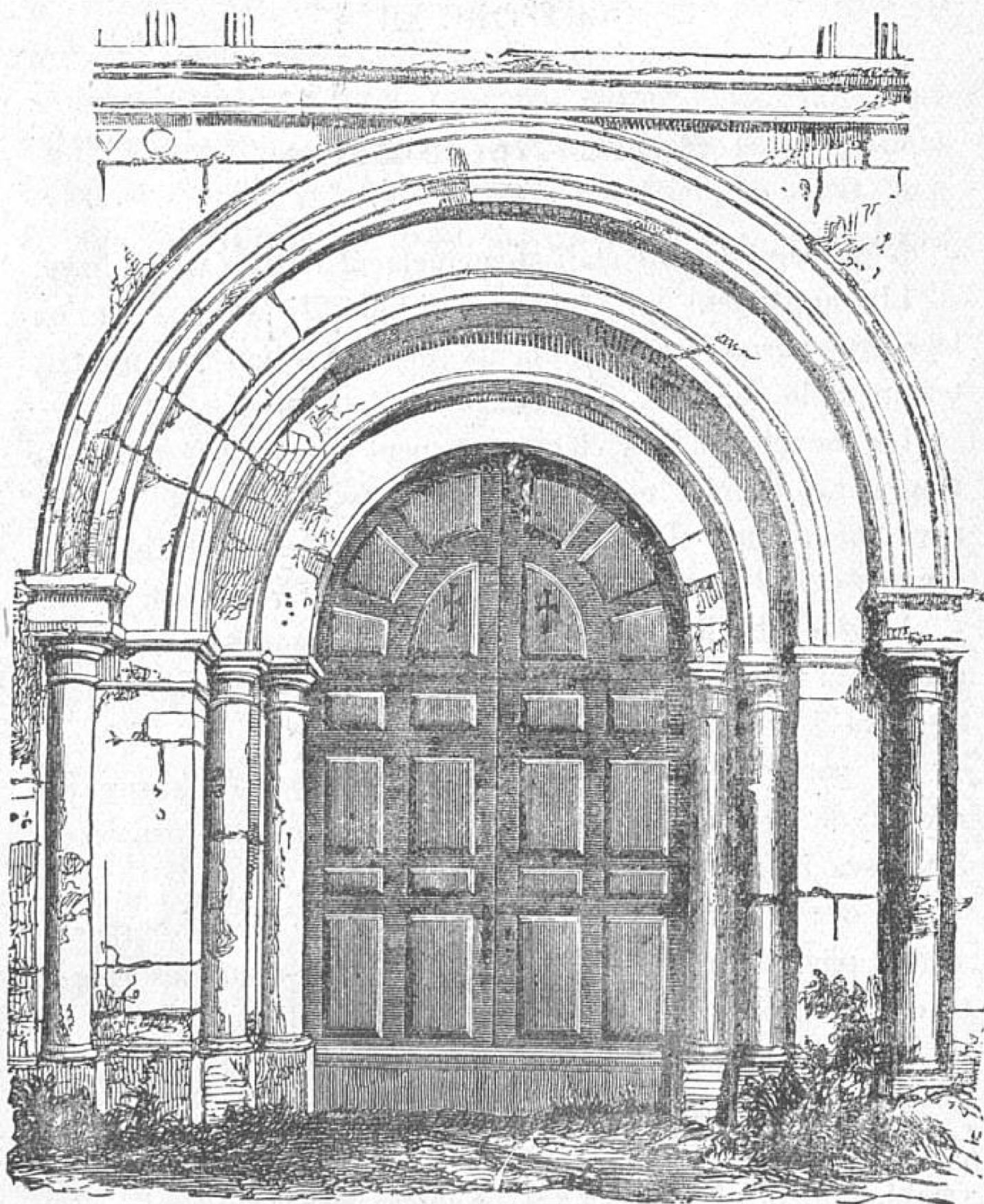
Ce porche est sorti indemne des nombreux incendies dont le monument fut victime.

Il a dû être bâti, quelques années après 1108, date du rétablissement des chanoines réguliers dans l'abbaye.

On accède actuellement à l'église par deux entrées différentes, le *grand porche* dont nous venons de parler et servant pour les grandes cérémonies, et le *petit portail* faisant face à la rue Notre-Dame par lequel on entre en toutes circonstances.

La Vierge est figurée en relief dans un médaillon du tympan de cette porte.

Une autre entrée existait autrefois et faisait communiquer le cloître de l'abbaye avec le chœur de l'église.



Eglise Notre-Dame. — Grand Portail

La flèche du *elocher* actuel est mince et très pointue, sa base a la forme d'un dôme.

Il fut construit en 1762 au centre du transept.

Les dimensions de l'église sont celles-ci :

Longueur : 60^m50 sur 17^m50 de largeur dans la nef (hors d'œuvre), 28^m dans le transept.

La nef principale est remarquable.



Intérieur de l'Eglise Notre-Dame

Les nervures des voûtes ogivales s'appuient sur des chapiteaux corinthiens, les décorations sont du style Renaissance ; la crypte et les collatéraux sont de l'époque de transition.

Au-dessus des arcades, séparant la nef des bas-côtés, on a appliqué des moulages en plâtre, représentant des scènes tirées de l'Évangile.

Il existe de la sorte trente-deux bas-reliefs dont il serait trop long de donner ici la description.

Une copie du Christ de Philippe de Champagne, provenant de l'ancienne chapelle du château, fait face à la chaire.

Un autre tableau très curieux pour l'histoire de l'abbaye est placé à l'entrée du chœur à gauche ; il a trait à la réforme de l'établissement au XVII^e siècle.

Les boiseries sculptées du *buffet d'orgue* sont très renommées ; elles forment un des bijoux de l'église. Il fut construit par Louis Péronart de Reims en 1763, pour

remplacer le précédent brûlé dans l'incendie du 27 avril 1760, causé par la foudre qui tomba ce jour-là à trois reprises différentes sur l'église.

Des restaurations successives y furent faites en 1845, 1854 et 1877 ; l'ensemble est supporté par six colonnes en marbre rouge de Flandre.

Le *Maître-Autel* est construit au milieu du sanctuaire, presque entièrement en marbre.

L'autel, le palier, les marches et les piédestaux des colonnes sont également en marbre rouge. Le baldaquin est supporté par six colonnes d'un seul jet en marbre de Ste-Anne.

Deux admirables crédences sont disposées de chaque côté de l'autel.

Deux autels très riches ont été placés au fond des collatéraux du chœur, l'un dédié à Notre-Dame de Lourdes, l'autre aux saints François Xavier, de Sales et d'Assises.

Les chapelles de St-Maur et de St-Vaneng sont placées en face aux extrémités des bras de la croix.

Les chapelles du Sacré-Cœur et de Notre-Dame des Sept Douleurs se trouvent dans les renforcements des bras du transept.

La chapelle Notre-Dame est construite en marbre blanc ; elle est surmontée d'une statue de la Vierge montant au ciel, entourée de nuages et de rayons.

De grands travaux d'amélioration et d'embellissement ont été faits à diverses époques.

La décoration du sanctuaire et des bas-reliefs est attribuée à Louis Fouquet, abbé commendataire de 1659 à 1702.

Les réparations nécessitées à la suite de l'incendie de 1760 ont été faites sous le prieur Coste^e de Champeron et payées de ses deniers.

L'église eût à supporter de nombreux désastres, notamment dans les incendies qui devastèrent la ville. Celui de 1411 fut le plus terrible. Rappelons également le pillage par les Espagnols au mois de Septembre 1557.

Enfin l'incendie du 26 Avril 1760, provoqué par la foudre à différents endroits, détruisit tout ce qui pouvait être brûlé.

De nombreuses sépultures furent faites dans l'église : notamment celles de la famille de Longueval, du comte de Romont, etc.

Plusieurs dalles funéraires, provenant de l'église de l'abbaye et des églises des paroisses St-Pierre, St-Martin et St-Sulpice, ont été conservées et placées à différents endroits de l'édifice.

Celles qui provenaient des paroisses supprimées ont été appliquées contre les murs.

Il existe encore sous la nef un caveau de 6^m80 de largeur sur 3^m70 de longueur, dans lequel on pratiqua douze petits caveaux, pour y déposer autant de cercueils. Il était destiné aux religieux de l'abbaye.

Six de ces caveaux seulement en forme de fours, furent utilisés et renferment des cercueils de plomb.

Les dates d'inhumation qu'ils portent sont dans le style du calendrier républicain, ce qui prouve que les inhumations y ont été faites dans la période révolutionnaire. La porte d'entrée se trouve entre le 2^e et 3^e pilier du côté latéral gauche.



CHAPITRE XIII

Crypte

La crypte ou église souterraine est placée sous le sanctuaire. Autrefois, deux portes y donnaient accès, l'une au midi, servait aux religieux de l'abbaye ; l'autre située au nord, était destinée aux fidèles qui descendaient de l'église par un escalier pratiqué dans la chapelle du transept nord.

Cette admirable construction, classée comme monument historique, est composée d'une nef terminée en hémicycle soulagée au centre par trois colonnes monolithes, et de deux collatéraux réunis à la nef par des arcades à ogives surbaissées. Celles-ci sont supportées par des piliers entourés de colonnettes.

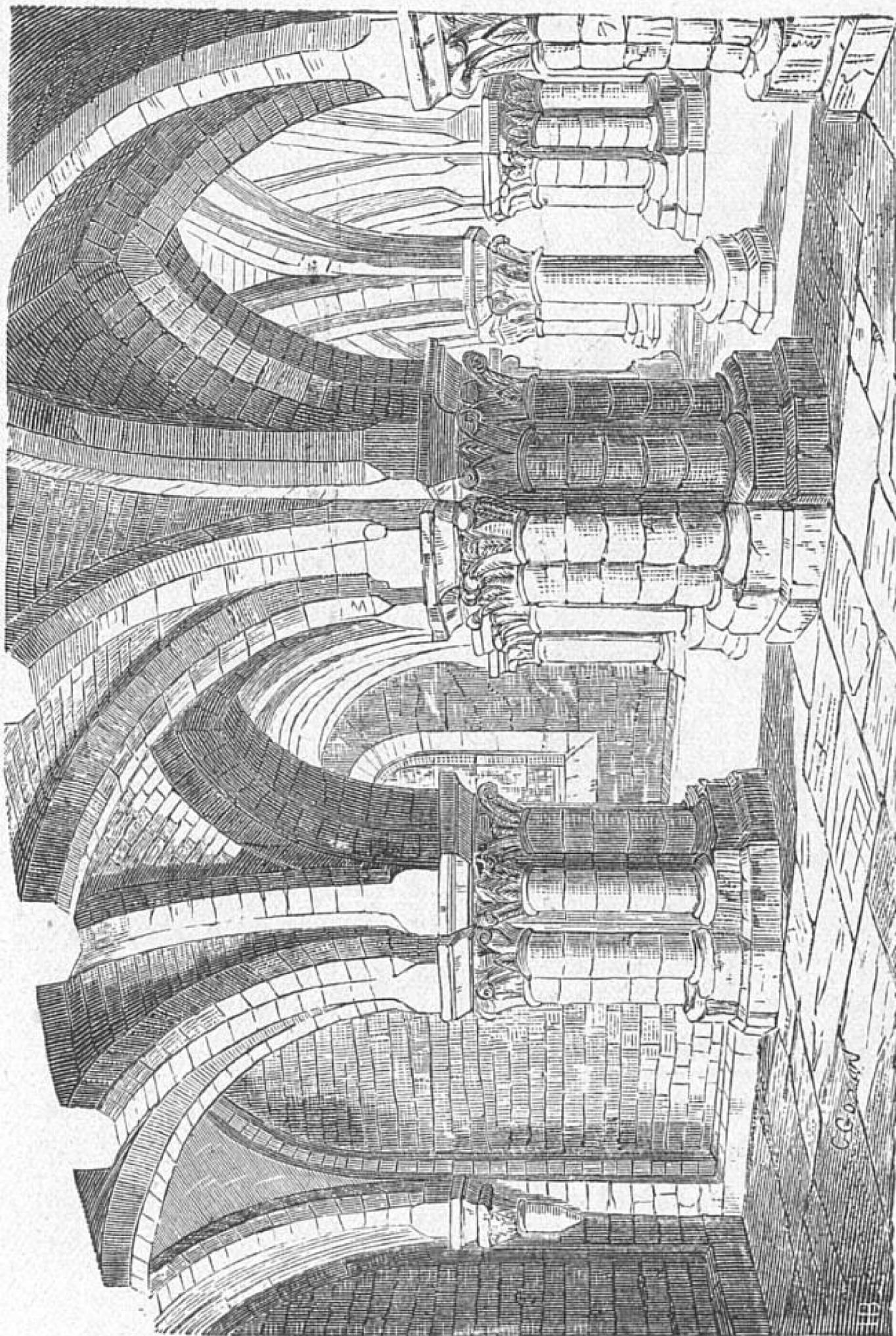
Le jour est donné par sept fenêtres dont les vitraux sont modernes ; ils portent les écussons de l'abbaye, du château, des seigneurs de Ham et des rois de France qui ont eu quelque rapport direct avec la ville.

Au point de vue archéologique, la crypte est remarquable, ne serait-ce que par son système de support de voûte. Il y a ici la colonne grossière et courte, composée d'un fût cylindrique supportant l'appareil, et le pilier carré, garni d'autres petites colonnes purement accessoires.

La distance du carrelage à la clef des arceaux de la voûte est de 4^m47.

Les colonnes n'ont que deux mètres, soubassement et chapiteaux compris. Il est à remarquer que ceux-ci, comme

beaucoup d'autres de cette époque, représentent chacun des sujets différents.



Crypte de l'Eglise Notre-Dame

En général, ce sont deux feuilles recourbées formant volute et séparées par une autre volute,

L'ensemble de la construction est en moellons jaunes et blancs, comme ceux tirés de la carrière du Passillon.

Il y avait au début trois autels.

Une chapelle avait été fondée par la fille d'Odon à l'un de ces autels, sous l'invocation de St-Etienne.



Odon IV

l'autre main est appuyée sur son écu portant *trois croissants montants, deux et un*. Il a des éperons aux pieds qui reposent sur un chien, comme dans beaucoup d'autres monuments de cette époque.

L'inscription suivante est gravée en creux :

*Odo Quartus Dns Hamensis qui obiit sexto Kalendas Octobris,
Anno Dni Millesimo diu centesimo tricesimo quarto.*

On prétend que la crypte a été construite pour servir de lieu de sépulture aux anciens seigneurs de Ham. Cependant, un manuscrit de la Bibliothèque nationale dit que les tombes d'Odon IV, de sa femme Isabelle de Béthencourt et de leur fils ont été apportées là en 1600.

Ces deux dalles, quoique légèrement détériorées, méritent une brève description. Celle placée au nord de la crypte, représente Odon couché sur le dos, tête nue, reposant sur un coussin. Le corps, de grandeur naturelle, est revêtu d'une cote de mailles, recouverte par une tunique sans manches. Le seigneur tient la poignée de son épée de la main droite,

L'autre placée au sud est celle de la femme d'Odon IV (Isabelle de Béthencourt). Celle-ci est représentée dans le gracieux costume des châtelaines du XIII^e siècle. La tête est ceinte d'une couronne et repose sur un coussin.



Isabelle de Béthencourt

Au-dessus est un écusson soutenu par deux anges ; dans le bas de l'écusson, un agneau maintenant un étendard avec le pied.

Isabelle est vêtue d'une longue robe, très flottante et bien drapée ; à la taille une ceinture serrée à laquelle pend une aumônière.

Un manteau est jeté sur ses épaules et retenu autour du cou par une riche agrafe.

Autour de la pierre est gravée l'inscription suivante :
... *Isabella filia Hugonis de Bèthencourt et uxor Quarti Odonis Domini Hamensis.*

Une partie de la pierre tombale du fils aîné d'Odon est reléguée dans un coin de la crypte . Héméré, dans son *Augusta Viromanduorum illustrata*, page 141, nous en donne l'épitaphe :

« *Bic Jacet Odo primogenitus filius Quarti Odonis Domini Hamensis et Isabella de Bèthencourt, uxoris ejus, ante patrem vivis exemptus.*

Un témoin oculaire, nous ne savons à quelle occasion ayant assisté à l'ouverture du tombeau d'Odon, m'a rapporté, que le squelette de celui-ci était privé de son

crâne ! un profane ayant jugé à propos de l'emporter chez lui. .

Une habile restauration a été faite à cette crypte il y a quelques années, sous la direction de M. Duthoit, et sous le contrôle de l'Administration des monuments historiques.



CHAPITRE XIV

En sortant de l'Eglise, prendre le *Boulevard du Nord* ; la visite du Parc Délicourt, surtout en été, s'impose ..

Parc Délicourt

En 1878, M. Etienne Délicourt père, très riche propriétaire de Paris qui avait épousé M^{lle} Aure-Juliette-Hortense Hallouin, descendante d'une des plus anciennes et des plus honorables familles de Ham vint se fixer à Ham, dans une superbe maison qui devint sa résidence d'été et dont il tira un excellent parti.

Cet immeuble, dont l'entrée principale se trouve rue Notre-Dame, près du beffroi, s'étend par le jardin jusqu'au Boulevard du Nord.

Les fenêtres de la maison d'habitation donnent sur la Place même de l'Hôtel-de-Ville ; c'est là que se tenaient sans cesse dans leurs dernières années, M^{me} et M^{lle} Délicourt que les indigents venaient saluer presque chaque jour pour recevoir l'aumône ; ces dames étaient d'une générosité qui n'avait d'égale que leur modestie.

M. Etienne Délicourt avait deux enfants : M^{lle} Marie-Victoire-Eugénie Délicourt et M. Gustave-Auguste Eugène Délicourt.

M^{lle} Marie Délicourt, très-pieuse et amie des sœurs de Saint-Vincent de Paul, avait dépensé des sommes considérables pour la restauration de l'Abbaye, afin d'en faire un établissement destiné au noviciat des sœurs.

Les lois de séparation et d'expulsion des religieuses

sont venues contrarier ses projets et M^{lle} Marie mourut presque subitement sans achever son œuvre.

Lorsque le dérasement des fortifications fut décidé, M. Délicourt père acheta les vastes terrains marécageux qui en dépendaient et qui existaient entre le Boulevard du Nord et la rivière de la Somme.

Sous la direction d'un spécialiste de Paris, paysagiste émérite, il créa lui-même le Parc admirable qui fait aujourd'hui les délices des Hamois.



Le Parc Délicourt

Nous ne décrivons pas ici ce jardin, planté d'arbustes de fantaisie et d'arbres de haute futaie. Corbeilles de fleurs, massifs, plate-bandes, rien n'y manque... La rivière de la Somme détournée, a permis l'installation d'une pièce d'eau qui donne cette fraîcheur si agréable et recherchée pendant la période estivale.

M. Gustave Délicourt fils, collaborateur de son père dans la création de ce Parc, a été lui-même enlevé à la fleur de l'âge, sans avoir pu réaliser le don que sa famille voulait faire à la Ville de Ham.

Heureusement, sa veuve, M^{me} Gustave Délicourt, née Eugénie-Anne-Marie Thierry, respectueuse des dernières volontés de son mari et de ses beaux-parents, offrit gracieusement à la Ville le 23 Juin 1908 la propriété en question que l'on a dénommée « le Parc Délicourt ».

L'inauguration eût lieu le 24 Septembre 1908.

M. Charles Gronier, ami de la famille, et maire de Ham à cette époque, prononça à cette occasion un discours très remarqué et sut exprimer avec autant d'émotion que d'éloquence, les sentiments de reconnaissance que la Ville de Ham conservera toujours pour M^{me} Gustave Délicourt et pour toute sa famille.

En quittant le *Parc Délicourt*, remonter par la rue de Corcy qui se termine sur la Place de l'Hôtel-de-Ville.

C'est là que le touriste, dont la curiosité archéologique aura dû être largement satisfaite, aura la faculté de calmer son appétit aiguisé par sa course à travers la ville.

Les bons hôtels ne manquent pas à Ham, et peuvent donner, même aux plus exigeants, tout ce qui sera nécessaire comme réconfort.

Ensuite les nombreux cafés de la Place, ainsi que ceux qui sont situés en différents endroits de la ville, permettront aux visiteurs, tout en laissant s'accomplir le mystérieux travail de la digestion, de passer quelques instants agréables en attendant l'heure du train.

Le retour s'effectuera par la *rue du Général Foy*, la principale de la ville, où se trouvent de nombreux et beaux magasins ; ensuite la *rue de Noyon* et la Gare.

Aux amateurs de préhistoire, nous leur conseillerons de ne pas quitter nos parages sans aller jeter un coup d'œil

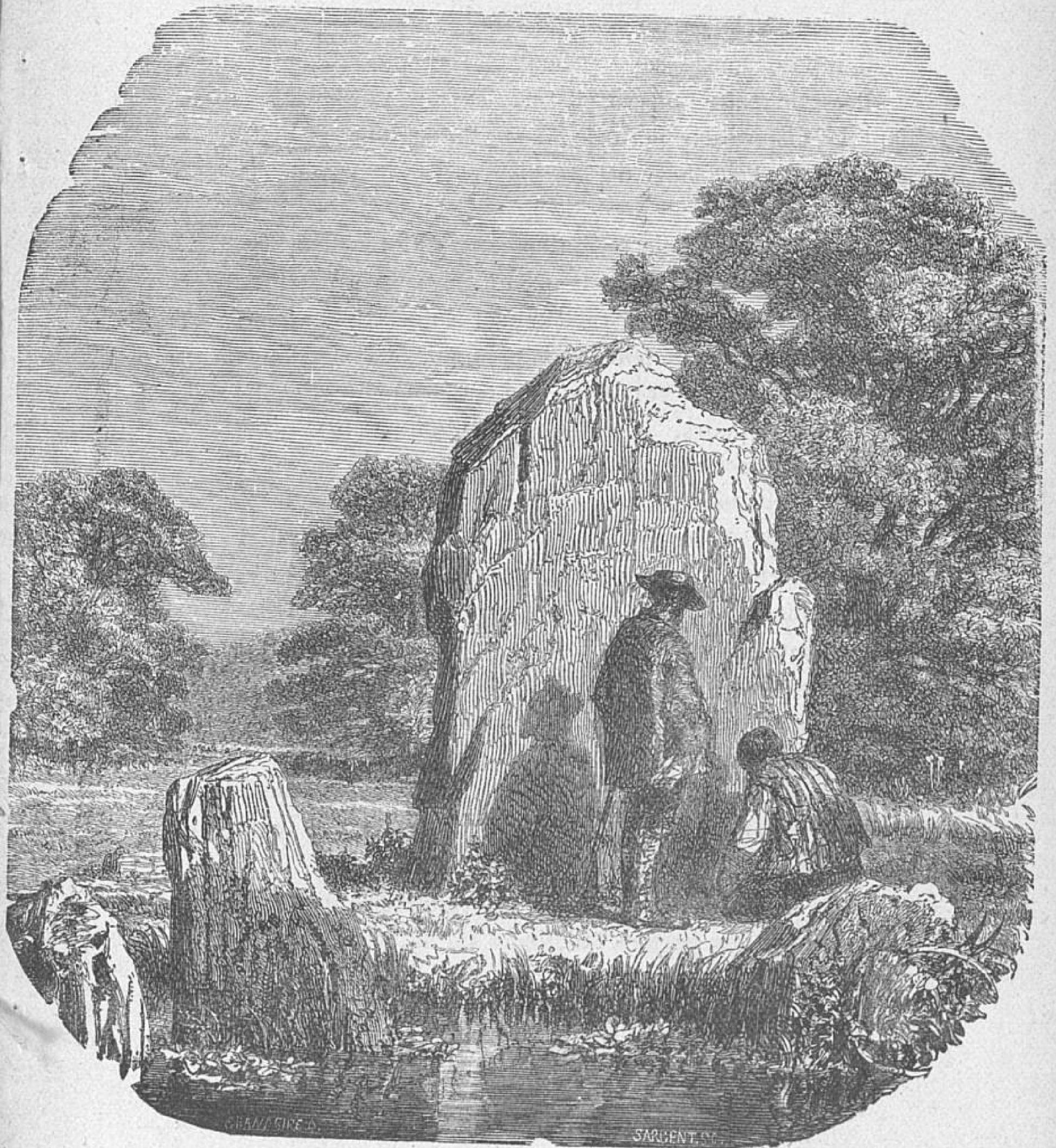
sur la *Pierre qui pousse*, menhir d'Eppeville.

Il n'est pas nécessaire de faire un long détour ; on suivra les rues d'*Eppeville*, vieille bourgade qui eût une certaine importance à l'époque de l'occupation gallo-romaine ; où, après avoir quitté le pont du canal sur la route nationale n° 32, on prendra la digue du halage, à gauche, et à deux kilomètres de Ham on se trouvera en présence de la *Pierre qui pousse* et de l'alignement qui en est la suite.



CHAPITRE XV

La Pierre qui pousse



W. H. SARGENT

SARGENT, SC.

La Pierre qui pousse ou *Pierre tournante*, est située au Nord-Ouest du marais d'Eppeville, à une vingtaine de mètres du Canal de la Somme.

C'est un grès énorme, à gros grains, de 2 mètres de hauteur sur 1 mètre 90 de largeur et de 60 cent. d'épaisseur à la partie la plus large.

Il repose sur le sol tourbeux de la vallée de la Somme.

Près de cette pierre, il en existe plusieurs autres, dont la disposition permet de constater que leur réunion forme un *alignement* de 27 mètres de longueur, orienté de l'Est à l'Ouest.

Une face de la pierre qui pousse est tournée vers le Levant et l'autre vers le Couchant.

Il serait superflu de raconter ici les nombreuses légendes auxquelles ce monument a donné lieu.

Tout ce qui a été écrit sur ces monolithes, par de nombreux auteurs, n'établit pas d'une manière certaine l'objet de leur destination.

On leur accorde une haute antiquité, mais on ignore complètement la cause et l'époque de leur érection.

Les archéologues ne quitteront pas ce village sans entrer dans l'église dont la construction date du XII^e siècle.

C'est un humble moustier de campagne, que desservirent longtemps les religieux Prémontrés.

Les matériaux employés dans sa construction sont le grès et les moellons jaunes et blancs, semblables à ceux de la Crypte de l'Eglise de Ham.

Les modillons couronnant la tour carrée à usage de clocher caractérisent l'époque romane.

On verra d'intéressantes pierres tombales, qui rappellent le souvenir des anciens seigneurs de la localité.

La charte d'érection de la cure d'Eppeville est de Février 1242. Avant cette date, les paroisses d'Eppeville et de Muille ne formaient qu'une seule cure.



CHAPITRE XVI

Saint-Sulpice

St-Sulpice est un village voisin de Ham, faisant autrefois partie de cette ville. Il était situé dans l'enclave des fortifications de Ham.

Cette paroisse avait son église particulière ; elle a subi à l'époque de la révolution le même sort que les paroisses St-Martin et St-Pierre. Aux XII^e et XIII^e siècles, ce village portait le nom de *Pont*.

Quoique compris dans la généralité de Soissons depuis 1607, St-Sulpice continua à faire partie de la ville de Ham, qui appartenait à la généralité d'Amiens.

La rivière de Somme fut prise comme limite des deux généralités.

Les inhumations des défunts de St-Sulpice se firent dans le cimetière de Ham jusqu'en 1843 ; aujourd'hui, St-Sulpice a son cimetière séparé, mais son église n'a pas été rebâtie.

Complètement séparé au point de vue administratif, St-Sulpice est rattaché à Ham sous le rapport du culte.

